



# CONCOURS NATIONAL DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION

**2024 | 2025** « Libérer et refonder la France (1943-1945) »



**pierresvives.herault.fr**  
**ICI, ON AGIT POUR LA CULTURE**

**Le saviez-vous ?**

Les Constituants de la Ve législature furent élus au cours de la session ordinaire à Béziers le 6 Avril 1946. On sait que les États généraux furent députés, se proclamèrent Constituante le 9 Juillet 1789. Le jugement Gleyre fut le baron de Bessé pour (de Clermont), Mériage Roy (de Béziers) et Roy pour le 1<sup>er</sup> Etat ; les députés furent : Martin pour le clergé.

Aux dernières élections de 1936, 7 députés furent élus au premier tour de scrutin (Radical-Socialiste) Barthe (Union Socialiste) au second tour : MM. Béziers (S.F.I.O.), Roucayrol (S.F.I.O.), M. Salette (S.F.I.O.), fut élu.

## COMMENT SERONT ELUS NOS REPRESENTANTS

**Que signifie OUI ?**

**V**OTER OUI à la première question du referendum c'est vouloir que quelque chose change en France ; c'est vouloir, pour opérer la refonte de nos institutions, prendre comme instrument une assemblée qui disposera à la fois du pouvoir législatif tout en étant elle-même responsable.

Le département de l'Hérault qui compte 282.000 habitants doit donc être représenté par 6 députés.

**PREMIERE ATTRIBUTION de SIEGES**

Elle s'opère en divisant par le quotient, le nombre des voix obtenues par chaque liste. Cinq listes sont en présence dans l'Hérault. Désignons-les par les lettres A, B, C, D, E.

Supposons que ces listes obtiennent respectivement : 80.000, 69.000, 55.000, 46.000 et 32.000 voix.

La liste A aura : 80.000 : 47.000 = un siège.

La liste B aura : 69.000 : 47.000 = un siège.

La liste C aura : 55.000 : 47.000 = un siège.

**REPARTITION DES SIEGES RESTANT.**

Pour chaque liste le nombre des voix obtenues est divisé par le nombre de sièges déjà attribués à cette liste plus un.

La liste qui a la plus forte moyenne reçoit le premier des sièges restant.

On recommencera cette opération pour chaque siège restant à pourvoir.

**QUATRIEME SIEGE A POURVOIR**

Liste A : 80.000 : (1+1) = 40.000  
Liste B : 69.000 : (1+1) = 34.500  
Liste C : 55.000 : (1+1) = 27.500  
Liste D : 46.000 : (0+1) = 46.000  
Liste E : 32.000 : (0+1) = 32.000

La liste D ayant la plus forte moyenne obtient le quatrième siège.

**DEUXIEME SIEGE A POURVOIR**

Liste A : 80.000 : (1+1) = 40.000  
Liste B : 69.000 : (1+1) = 34.500  
Liste C : 55.000 : (1+1) = 27.500  
Liste D : 46.000 : (1+1) = 23.000  
Liste E : 32.000 : (0+1) = 32.000

La liste E ayant la plus forte moyenne obtient le deuxième siège.

**TROISIEME SIEGE A POURVOIR**

Liste A : 80.000 : (2+1) = 26.666  
Liste B : 69.000 : (1+1) = 34.500  
Liste C : 55.000 : (1+1) = 27.500  
Liste D : 46.000 : (1+1) = 23.000  
Liste E : 32.000 : (1+1) = 16.000

La liste C ayant la plus forte moyenne obtient le troisième siège.

- Paul BOULET**  
Professeur à la Faculté de Médecine, Médecin des Hôpitaux de Montpellier, Député sortant (Groupe des 80), Délégué à l'Assemblée Consultative provisoire, Maire de Montpellier, Conseiller général de l'Hérault, Membre de la Commission Consultative de la Viticulture (Commission Interministérielle), du C.R.L., Membre du M.L.N., Bessé et Ancien Prisonnier de Guerre, Membre de la Légion d'Honneur, Croix de Guerre 1914-18 et 1939-40.
- Joseph LANET**  
Agent d'Assurances, Adjoint au Maire de Béziers, Ancien Chef départemental des Mouvements Unis de Résistance (M.U.R.), Président du M.L.N. départemental; Ancien Prisonnier de Guerre, Croix de Guerre (Résistance).
- Simone DEMANGEL**  
Mère de Famille nombreuse, Conseillère municipale déléguée à Montpellier, Membre des F.L.N., Croix de Guerre (Résistance).
- Jean BADEROU**  
Propriétaire-Viticulteur à Pignan, Membre du Syndicat d'Exploitants, Parti de la Jeune République, Membre du M.L.N., Membre du C.L.L. de Saussan, Ancien Combattant 1939-40.
- Marius DUPRE**  
Comptable, Adjoint au Maire de Montpellier, Membre du M.U.R., Ancien Combattant 1939-40.

position  
partis devant  
referendum

la première question :

M. R. P., communistes, qui veulent rénover la

# CONCOURS NATIONAL DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION

2024 – 2025

## Libérer et refonder la France (1943-1945)

Ressources documentaires et bibliographiques proposées par les Archives départementales de l'Hérault et le Service éducatif du Centre régional d'Histoire de la Résistance et de la Déportation « Véran Cambon de Lavalette » de Castelnau-le-Lez.

Archives départementales de l'Hérault

Montpellier, 2024

Dossier réalisé par les Archives départementales de l'Hérault

**Rédaction** : Véronique Sasseti-Aguilera, Élisabeth Perrier, Julien Duvaux, Nicolas Gibert, Emmanuel Lion, Philippe Secondy (Archives départementales de l'Hérault) ; Éleonore Plantard (Élève conservatrice du patrimoine / Institut national du patrimoine) ; Marine Schiada (professeur d'histoire-géographie, Service éducatif des Archives départementales de l'Hérault) ; Françoise Couderc, Christine Loubet ; Marcelle Pech ; Patrick Néolas (Comité départemental d'organisation du Concours national de la Résistance et de la Déportation) ; Marie-Ange Rivière (IA-IPR d'histoire géographique, référente académique Mémoire et citoyenneté, académie de Montpellier) ; Agnès Arcin (professeur d'histoire-géographie, Service éducatif du Centre régional d'histoire de la Résistance et de la Déportation de Castelnau-le-Lez) ; Frédérique Duvernois-Verschave (professeur d'histoire-géographie, Service éducatif du Musée Fabre de Montpellier).

**Photographies** : Virginie Louis, Christophe Cordier (Archives départementales de l'Hérault)

**Sélection des archives orales** : Mathilde Biagioli (Archives départementales de l'Hérault)

**Graphisme** : Eulalie Veaute (Archives départementales de l'Hérault)

**Coordination générale** : Philippe Secondy (Archives départementales de l'Hérault)

Avec la participation du Comité départemental d'organisation du Concours national de la Résistance et de la Déportation (président Jean-Pierre Hugon)

Édité par le Conseil départemental de l'Hérault/Direction générale Archives, Patrimoine et Mémoire

**Impression** : atelier départemental des moyens graphiques, 2024

1<sup>ère</sup> de couverture du dossier (iconographie) : Archives départementales de l'Hérault, 177 J 17 et 1000 W 237

## Avant-propos

Le thème proposé aux élèves « Libérer et refonder la France (1943-1945) » couvre trois années de guerre durant lesquelles la France se débat pour se libérer des chaînes nazies, tout en entamant un processus de refondation politique, économique et social. Il s'agit d'abord de mettre l'accent sur les combats de la Résistance, épaulée par les puissances Alliées (la Grande-Bretagne, les États-Unis et l'Union soviétique) pour faire céder l'emprise des forces d'occupation et de leurs complices français favorables à la politique de collaboration. Mais libérer la France ne peut se faire sans la refonder, il faut donc tirer les leçons de l'effondrement et en aucun cas rebâtir la France de 1940. Refonder cela implique de mener une réflexion sur le type le système politique, élargir le suffrage universel et réaffirmer les valeurs de liberté, d'égalité et de fraternité. Cela signifie aussi la nécessité de reconstruire un pays détruit. La Libération s'accompagne donc d'initiatives économiques et sociales dans une France avide de changements qui doit gérer les problèmes du quotidien, en particulier la persistance des pénuries alimentaires, sans oublier le retour des deux millions de Françaises et de Français détenus par le III<sup>e</sup> Reich sous des statuts différents. Libérer et refonder la France, c'est donc penser l'avenir.

Le concours de cette année sera pour vous, les élèves engagés grâce à vos professeurs dans ce travail de recherche, l'occasion de mieux comprendre l'héritage laissé par la Résistance française et combien cette période fondatrice de notre histoire marque encore durablement les débats politiques actuels. Ce sera aussi le moment d'interroger la notion d'engagement et de courage. C'est en effet l'unité forgée dans la nuit de la clandestinité qui a permis la restauration de la démocratie sur des bases nouvelles et élargies.

Le président du comité départemental d'organisation  
du Concours national de la Résistance et de la Déportation

Jean-Pierre Hugon

## Sommaire

<b>Présentation du concours et pistes de réflexion .....</b>	<b>5</b>
<b>Sources sonores et audiovisuelles.....</b>	<b>10</b>
<b>Bibliographie .....</b>	<b>15</b>
<b>Fiches et documents.....</b>	<b>17</b>
Fiche 1 – Le combat emblématique de Douch .....	17
Fiche 2 – Le papillon : une forme spéciale de support de propagande.....	19
Fiche 3 – Jeanne et Marie Atger : deux sœurs dans la Résistance.....	21
Fiche 4 – Des journaux et des tracts venus du ciel .....	23
Fiche 5 – La Résistance de l’esprit .....	25
Fiche 6 – La traque des Résistants s’intensifie .....	27
Fiche 7 – La Résistance investit l’espace public .....	29
Fiche 8 – Des bombardements alliés massifs .....	31
Fiche 9 – La multiplication des actes de sabotage .....	33
Fiche 10 – Le soulèvement des maquis et la débâcle de l’armée allemande .....	35
Fiche 11 – La surveillance de l’opinion publique et de la population .....	37
Fiche 12 – L’installation des nouveaux pouvoirs .....	39
Fiche 13 – Les figures de la libération de Montpellier.....	41
Fiche 14 – Béziers libéré.....	43
Fiche 15 – Le comité départemental de Libération : la résistance civile à l’œuvre.....	45
Fiche 16 – Épurations plurielles : politique, administrative et extrajudiciaire.....	47
Fiche 17 – La renaissance d’une presse libre .....	49
Fiche 18 – Relancer l’économie : une priorité pour les pouvoirs publics.....	51
Fiche 19 – Le déminage, une étape décisive pour relancer l’économie.....	53
Fiche 20 – La première exposition au musée Fabre après la Libération.....	55
Fiche 21 – L’attente du retour .....	57
Fiche 22 – Le droit de vote des femmes : une autre société .....	59
Fiche 23 – La continuité des services postaux .....	61
Fiche 24 – Les changements des noms de rues : l’exemple de Clermont-l’Hérault.....	63
Fiche 25 – À la recherche d’une stabilité politique.....	65

**Pour l'année 2024-2025, le thème du concours national de la Résistance et de la Déportation est « Libérer et refonder la France (1943-1945) »**

---

Depuis 1961, ce concours a pour objectif de perpétuer chez les jeunes Français la mémoire de la Résistance et de la Déportation afin de leur permettre d'y puiser des valeurs civiques.

Les professeurs trouveront de nombreuses informations et ressources relatives au thème du concours sur les sites suivants :

- **Eduscol pour les objectifs pédagogiques, les modalités des épreuves, le calendrier, le palmarès...** <https://eduscol.education.fr/3541/presentation-du-concours-national-de-la-resistance-et-de-la-deportation>
- **Réseau Canopé pour l'analyse du sujet, les ressources...** : <https://www.reseau-canope.fr/notice/cnrd-concours-national-de-la-resistance-et-de-la-deportation.html>
- **Fondation de la France libre** : <https://www.france-libre.net/concours-national-de-la-resistance-et-de-la-deportation-2024-2025/>
- **Lumni et ses ressources audio-visuelles** : <https://enseignants.lumni.fr/parcours/1385/cnrd-liberer-et-refonder-la-france-1943-1945.html>
- **Les Archives départementales de l'Hérault et ses ressources régionales** : <https://archives-pierresvives.herault.fr/n/concours-national-de-la-resistance-et-de-la-deportation/n:133>
- **Glossaire, chronologie et carte « Libérer la France »** : <https://museedelaresistanceenligne.org/musee/doc/pdf/481.pdf>
- **Portail pédagogique académique** : <https://pedagogie.ac-montpellier.fr/node/9775>

**Pistes de réflexion sur le sujet :**

Le thème du Concours national de la Résistance et de la Déportation pour l'année scolaire 2024-2025, « Libérer et refonder la France (1943-1945) », veut souligner la simultanéité, durant ces trois années majeures, d'engagements et de réalisations dont la mémoire et même la référence demeurent aujourd'hui encore : l'effort de guerre et de la victoire militaire de la France combattante avec ses alliés sur les forces totalitaires de l'Axe ; la reconquête militaire d'un pays occupé par l'Allemagne nazie et soumis au régime de fait de Vichy ; la restauration de la souveraineté nationale et de la légalité comme de la légitimité républicaines ; l'aspiration

à un pays libéré de la collaboration et de la compromission morale, passant par de strictes mesures d'épuration ; l'application d'un programme inédit de réformes institutionnelles, politiques, économiques et sociales élaborée en commun par la Résistance intérieure et la France Libre ; la recherche de libertés nouvelles afin de refonder démocratique le pays, sa société, sa place dans le monde, sa fidélité à son histoire ; des imaginaires individuels et collectifs qui traversent les âges et entrent dans l'histoire...

**La lettre de cadrage, élaborée sous la direction de Vincent Duclert, inspecteur général de l'Éducation, du Sport et de la Recherche qui préside le jury national des correcteurs du CNRD, fournit des analyses, des mises au point et des pistes, essentielles pour guider le travail avec les élèves :**

<https://eduscol.education.fr/document/58509/download>

Vous trouverez également de précieux compléments dans [des éclairages](#) rédigés par des historiens et des partenaires engagés dans le concours.

Pour toutes celles et ceux qui souhaitent préparer les réalisations collectives du concours, ce sujet nécessite en amont une réflexion pour délimiter les travaux qu'ils souhaitent mener avec leurs élèves, l'exhaustivité n'étant pas requise.

Le jury académique (composé de représentants associatifs, d'anciens déportés et de résistants, de personnes travaillant aux Archives départementales, d'enseignants...) apprécie les travaux créatifs, originaux et interdisciplinaires dans lesquels les élèves peuvent exprimer leurs savoirs et les compétences acquises en lettres, en histoire, en E.M.C., en philosophie, en arts plastiques, éducation musicale, etc. Les EPI au collège, les TPE au lycée, les ateliers théâtre... peuvent se prêter à la préparation du CNRD.

Les enseignants sont invités à se rendre aux Archives départementales de l'Hérault, ainsi qu'au Musée de la Résistance et de la Déportation de Castelnau-le-Lez qui propose des visites thématiques en lien avec le sujet proposé. Des visites pour les scolaires sur les thématiques générales de la Seconde Guerre mondiale sont également possibles toute l'année. Contacts : [crhrd@cegetel.net](mailto:crhrd@cegetel.net) (pour la réservation)

## **Conseils pour la réalisation des devoirs individuels et des travaux collectifs**

### **S'inscrire à temps**

Il convient de prêter attention aux informations suivantes.

Chaque établissement participant au CNRD doit inscrire les élèves **au plus tard le 31 janvier 2025 sur la plateforme ADAGE et par le fichier joint à la circulaire académique**. En novembre, un courriel est envoyé par le référent académique « mémoire et citoyenneté » précisant les démarches à accomplir.

## Les catégories, et le calendrier du concours

Quatre catégories sont proposées :

- Les catégories 1 et 3 sont des épreuves individuelles portant sur le sujet académique. Elles sont réalisées sous surveillance dans les établissements scolaires des candidats inscrits. Leur durée est de 3 heures pour les lycéens et de 2 heures pour les collégiens. Les élèves ne disposent d'aucun document personnel pendant l'épreuve. Des feuilles d'examen leur sont remises.
  - Il convient de s'exprimer dans un français correct,
  - d'exploiter des ressources nationales et locales (cf : [pierresvives.herault.fr](http://pierresvives.herault.fr)). D'autres ressources sont exposées au Musée de la Résistance et de la Déportation de Castelnau-le-Lez),
  - de prendre appui sur la mémoire des derniers témoins de la période et de développer des exemples précis permettant de traiter le sujet proposé.

## **La date de ces épreuves est fixée mardi 25 mars 2025**

- Les catégories 2 et 4 sont des travaux collectifs à rendre avant la semaine suivant les épreuves individuelles.
- Les groupes ne doivent pas être supérieurs à **10 élèves**.
- Les candidats peuvent réaliser :
  - soit **un mémoire**, illustré ou non par des documents iconographiques, prenant la forme d'un dossier manuscrit, imprimé ou numérique ;
  - soit une production littéraire : un roman, une nouvelle, un recueil de poèmes, une pièce de théâtre, un journal... pouvant être accompagnés de dessins, de sculptures, d'objets.
  - soit **une présentation numérique interactive** (diaporama, livre numérique, site Internet, etc.), comprenant des textes, des images, accompagnés ou non de productions musicales composées et jouées par les élèves,
  - soit **un film, soit un document sonore. Ces productions doivent être accompagnées d'un document de présentation rédigé.**
  - soit **une production destinée à être exposée et éventuellement manipulée** (panneaux d'exposition, jeux de société, diaporama, œuvre artistique, etc.).
  - **Elles doivent être stockées sur un support numérique (clé USB, DVD ROM, CD ROM).**
  - **Dans tous les cas, ces travaux doivent être accompagnés d'un document de présentation rédigé (manuscrit ou imprimé)**

## Les contraintes

Dans le but de respecter la propriété intellectuelle et le droit à l'image, il est rappelé que les sources de tous les documents (textes, photos, réalisations artistiques, cartes, extraits sonores ou vidéos, etc.) figurant dans les productions des élèves doivent être explicitement mentionnées.



Par ailleurs, les candidats doivent obtenir une autorisation écrite de chaque personne interviewée. Un modèle d'autorisation est téléchargeable sur le site Éduscol, à l'adresse suivante : <http://eduscol.education.fr/cnrd>.

**L'anonymat des devoirs individuels et des travaux collectifs est indispensable. Pour ces derniers, il est rappelé aux enseignants qu'il convient de remplir une fiche d'anonymat et de vérifier qu'aucun remerciement ne puisse faire apparaître le nom de l'enseignant ou de l'établissement.** Tout travail dérogeant à cette règle ne pourra pas être pris en compte.

Des contraintes formelles doivent être respectées et il est demandé aux candidats de respecter avec la plus grande vigilance les règles suivantes.

1 - **Données sur supports numériques** : les seuls supports de données numériques acceptés sont les cédéroms, les dévédéroms et les clés USB. Les candidats doivent utiliser des formats de fichiers courants pouvant être lus sur la plupart des ordinateurs sans nécessiter l'installation de logiciels spécifiques.

2 - **Création d'un site Internet** : les candidats ayant choisi de réaliser un site Internet doivent présenter au jury une version sur support numérique qui ne doit pas différer de la version en ligne.

3 - **Durées des vidéos et des documents sonores** : lorsque le travail des élèves est exclusivement constitué d'une vidéo ou d'un document sonore, sa durée ne doit pas excéder vingt minutes. Lorsque le travail des élèves consiste en une présentation numérique illustrée par des vidéos ou des documents sonores, la durée totale de l'ensemble de ces enregistrements ne doit pas excéder dix minutes.

4 - **Dimensions des travaux** : il est demandé aux candidats, pour des raisons matérielles liées au transport et à la conservation des travaux (fragilité, sécurité, etc.), de faire en sorte que ces derniers, une fois emballés pour expédition, ne dépassent pas le format maximal défini par La Poste :

- la somme de la longueur, de la largeur et de la hauteur du colis ne doit pas dépasser 200 cm ;
- le poids du colis ne doit pas dépasser 30 kg.

Toute réalisation (œuvre artistique, diaporama, exposition...) dont les dimensions et/ou le poids entraîneraient un dépassement de l'une de ces deux limites doit être filmée ou photographiée. Seules ces vidéos ou ces photos, accompagnées d'un document de présentation, seront transmises au jury. Les travaux fragiles doivent être protégés lors du transport.

**Les travaux ne respectant pas ces dispositions seront écartés par les jurys.**

### **Présélection des travaux**

Un professeur coordonnateur sera désigné par la direction de chaque établissement participant. Il organisera avec ses collègues impliqués une présélection des copies au niveau de l'établissement. Dans le cadre du concours national qui prévoit l'envoi de 6 copies par catégorie pour l'ensemble de l'académie de Montpellier, il est demandé aux établissements de **sélectionner 5 copies maximum à destination des jurys départementaux.** Cette sélection préalable par les professeurs engagés dans le concours facilite le travail.

Tous les travaux collectifs pourront être transmis sous réserve de leur conformité aux normes indiquées précédemment, mais les professeurs peuvent décider de ne pas transmettre une production qui leur semblerait trop peu travaillée.

**Attention :**

**Les productions collectives doivent être transmises à la DSDEN du département de l'établissement par les établissements au plus tard le 17 mars 2025.**

**Les copies retenues doivent être transmises à la DSDEN du département de l'établissement par les établissements au plus tard le 28 mars 2025.**

Des professeurs impliqués seront invités à participer aux jurys départementaux présidés **pour la rectrice** par le référent académique « mémoire et citoyenneté » **ou son représentant (référént départemental), qui se tiendront entre le 9 et le 11 avril 2025.** Ils recevront une convocation de la division des services des examens et concours. Chaque collège transmettra au jury académique un nombre de copies collège et lycée ainsi qu'un nombre de travaux collectifs proportionnel à la participation au concours dans le département.

**Jury académique**

Le jury académique représentatif de tous les partenaires impliqués dans ce concours sélectionnera les six meilleurs travaux de chaque catégorie pour les transmettre à un jury national. **Il se réunira le mercredi 14 mai 2025** Enfin, **une cérémonie académique se tiendra fin mai ou début juin 2025.**

**La remise départementale des prix**

Les groupes primés au titre des travaux collectifs sont représentés à la cérémonie de remise des prix par quatre élèves au maximum désignés par leurs camarades.

La remise des prix aux lauréats départementaux se tiendra dans le courant du mois de mai ou de juin au Conseil départemental de l'Hérault.

**Jury national**

Le jury national sélectionnera les meilleurs travaux de chaque catégorie. **Il se réunira en septembre pour établir un palmarès national** (publié en octobre sur Eduscol). Enfin, **une cérémonie devrait se tenir entre décembre 2025 et janvier 2026 à Paris.**

## Sources sonores et audiovisuelles

---

### Ressources disponibles aux Archives départementales de l'Hérault

Il ne s'agit que d'une sélection de témoignages extraits du livre dirigé par Annie Parmentier, *Hérault de guerre 39/45. Paroles de témoins*, Villeveyrac, Le Papillon Rouge Éditeur, 2021.

Pour chacun des témoins sélectionnés, une analyse chrono-thématique est proposée correspondant à un découpage de l'enregistrement en plages minutées avec un résumé du propos tenu.

#### Louis BERNARD

---

Louis Pierre Martial Bernard est né le 14 octobre 1923 à Hérépian (Hérault) et décédé le 20 novembre 2014 à Béziers (Hérault). Réquisitionné durant la guerre, il part pour les Chantiers de la jeunesse. Refusant le travail obligatoire imposé par l'occupant, il rentre dans la clandestinité. Dès lors, il devient, auprès de son père Jean Bernard, un membre actif du réseau Cabrol commandé par le colonel Jouvin, qui reste son ami jusqu'à sa mort. À la Libération, Louis part servir en Autriche et en Allemagne. Dernier vannier installé à Hérépian, Louis, plus connu sous le nom de *Loulou*, épouse une Hérépianaise, Marthe, et n'a plus jamais quitté son village.

*ENREGISTREMENT REALISE AU DOMICILE DU TEMOIN, A HEREPHAN, LE 3 MARS 2010 PAR JULIEN DUVAUX ET CHRISTOPHE CORDIER, ENQUETEURS.*

*DOCUMENT SONORE. DUREE : 00 :31 :14*

2027 W 95

#### Entrée progressive en résistance (1943-1944)

---

Premiers pas et premiers contacts dans la Résistance ; rencontre avec Francis Jouvin ; (00.02.26) raisons de sa courte expérience des Chantiers de la jeunesse à Marcolès (Cantal) (1943) ; (00.05.05) des armes apportées par Francis Jouvin et cachées dans le cimetière d'Hérépian ; (00.06.30) constitution de l'équipe « Plan vert » à Hérépian (mars 1944).

#### Actions de sabotage de l'équipe Plan vert d'Hérépian

---

(00.07.58) Apprentissage comme artificier ; participation au sabotage de la ligne de chemin de fer Bédarieux-Castres (avril 1944) ; description du sabotage de la ligne Bédarieux-Béziers ; évocation rapide du sabotage de Pétafi (Faugères, Hérault) (juin 1944) ; (00.15.15) l'occupation de la gare de Faugères (10 juillet 1944) ; (00.19.06) le sabotage du pont de La Valette.

## Derniers combats à la Libération

---

(00.20.00) Combat de Faugères et retrait des troupes allemandes ; (00.24.35) combat de Colombières ; engagement dans l'armée française ; (00.26.15) raisons de son refus de suivre le groupe Cabrol à Béziers ; (00.27.10) incorporation au 80<sup>e</sup> régiment d'infanterie (80<sup>e</sup> RI) et affectation en Allemagne.

## Conclusion

---

(00.30.37) Mention de son mariage avec une jeune fille d'Hérépian ; retour sur ses différentes affectations militaires ; commentaires autour de documents et de photographies.

## Francis JOUVIN

---

Francis Marius Jouvin est né le 27 août 1918 à Sète (Hérault) et décédé le 16 novembre 2010 à Béziers (Hérault). Son père, Louis Jouvin, ancien combattant et mutilé de la guerre 1914-1918, profondément marqué par le conflit se suicide en mars 1935. Adolescent orphelin, il entre, en octobre 1935, après une scolarité primaire et secondaire à Béziers, à l'école des apprentis-mécaniciens de l'armée de l'air de Rochefort-sur-Mer (Charente-Maritime). Il s'engage alors pour une formation de trois ans, puis à la sortie de l'école, pour cinq ans comme instructeur mécanicien à Rochefort. Devant le déferlement des troupes allemandes en France en juin 1940, l'école de Rochefort est repliée avec son personnel à Céret (Pyrénées-Orientales). Le 28 août 1940, il cherche à gagner l'Espagne pour rejoindre ensuite la France libre et le général de Gaulle, mais il échoue dans son projet et ne réussit pas à franchir les Pyrénées. Il est alors versé en septembre 1940 dans le corps des sous-agents des services de l'air à la base aérienne, dépôt de stockage de Lyon-Bron (Rhône). Le 10 décembre 1940, il est affecté sur sa demande à la base aérienne de Montpellier-Fréjorgues.

En novembre 1942, les troupes allemandes entrent en zone sud. Il effectue sur l'aérodrome de Fréjorgues des sabotages de matériel militaire français et participe au camouflage d'armes. Le 1<sup>er</sup> mars 1943, il est placé en congé d'armistice, quitte l'armée et se retire chez sa mère à Béziers. À l'occasion d'un déplacement, il entre en contact avec le mouvement de résistance Franc-Tireur à Saint-Étienne (Loire), assurant notamment la distribution de tracts et journaux clandestins (dont le journal *Franc-Tireur*). Il lui est demandé de créer à Béziers un groupe franc pour le mouvement Franc-Tireur et d'assurer la diffusion des journaux clandestins ; il prend alors le pseudonyme de *Martin*. Au cours du mois de mars 1943, il entre en contact avec Émile Tourrenc, son ancien professeur à l'école pratique, devenu chef de l'armée secrète (AS) du mouvement Combat à Béziers. Il entre alors dans le réseau et devient l'agent de liaison d'Émile Tourrenc (alias *Thierry*), qui doit quitter Béziers en juin 1943, pour éviter une arrestation par la *Gestapo*. Parallèlement, à compter de juin 1943, il est aussi membre du réseau de renseignement Côte, dépendant du Bureau central de renseignement et d'action (BCRA), services secrets de la France libre, sous le pseudonyme de *Tael*.

En juin 1943, le nouveau responsable AS de Béziers, Paul Bénézech, alias *Bernard Poitevin*, charge Francis Jouvin (qui prend alors le pseudonyme de *Fabre*) d'organiser les corps francs du Biterrois, de constituer et de former des équipes spécialisées dans les sabotages de voies ferrées et de lignes électriques. À partir de septembre 1943, il participe à plusieurs coups de main dans le département, dont la spectaculaire attaque du Pavillon populaire à Montpellier dans la nuit du 26 au 27 octobre 1943. Durant l'automne 1943, pour éviter le départ en Allemagne au titre du service du travail obligatoire (STO), il travaille au dépôt SNCF de Béziers ; il est alors particulièrement bien placé pour repérer puis préparer des sabotages sur les voies ferrées du secteur. Il coordonne ainsi plusieurs actions de sabotages, dont un important sabotage le 6 janvier 1944, qui assure la destruction simultanée de six machines à vapeur au dépôt de Béziers.

En janvier 1944, Joseph Lanet, chef départemental des Mouvements unis de la Résistance (MUR) en R3-2, le nomme responsable départemental du « Plan vert » (plan de sabotage des voies ferrées destiné à préparer l'intervention des Alliés en France), sous le pseudonyme de *Capitaine Cabrol*. S'appuyant sur les corps francs existants, il doit ainsi constituer des équipes locales de sabotage dans le Biterrois et coordonner leur action selon les directives de Londres. Il s'acquitte parfaitement de sa tâche et assure, avec son unité, Corps franc Groupe Cabrol, les coupures ferroviaires demandées au cours du printemps et de l'été 1944. En juillet-août 1944, il est également nommé chef des secteurs militaires des Forces françaises de l'intérieur (FFI) de Bédarieux et de Béziers.

Lors de la libération de Béziers, le 22 août 1944, il assure la destitution de la municipalité nommée par Vichy et participe à la restauration de la légalité républicaine. Il assure les fonctions de commandant d'armes de la place de Béziers du 22 au 26 août, puis, celle de commandant de la caserne Duguesclin. En septembre 1944, il est désigné pour siéger à la cour martiale de Béziers, chargée d'assurer l'épuration dans le Biterrois. À partir d'octobre 1944, il participe avec ses hommes, au sein de la brigade légère du Languedoc (BLL), à la campagne d'Alsace. Le *capitaine Cabrol* commande la 2<sup>e</sup> compagnie du 2<sup>e</sup> bataillon FFI de l'Hérault, constituée exclusivement des membres du Groupe Cabrol. Le 15 novembre 1944, il est nommé chef d'état-major à la brigade légère du Languedoc, puis intègre en février 1945 le 80<sup>e</sup> régiment d'infanterie (80<sup>e</sup> RI), au sein de la 1<sup>ère</sup> armée française du général de Lattre de Tassigny.

En 1945, il réintègre l'armée de l'air, où il poursuit sa carrière militaire en Côte-d'Or, en Dordogne, dans la Gironde et à Paris, prenant sa retraite en 1972 comme colonel mécanicien. Il participe par ailleurs activement à titre personnel, à des associations patriotiques, aux cérémonies et commémorations des événements auxquels il a participé lors de la Seconde Guerre mondiale. Chevalier de la Légion d'honneur et officier de l'ordre national du Mérite, il est décoré de la croix de guerre 1939-1945, avec deux citations, de la médaille de la Résistance et de la médaille commémorative des services volontaires dans la France libre.

*ENREGISTREMENT REALISE AU DOMICILE DU TEMOIN, A BEZIERS, LE 14 DECEMBRE 2009 PAR JULIEN DUVAUX, ENQUETEUR.*

*DOCUMENT SONORE. DUREE : 02 :47 :07*  
*2027 W 71*

## ORIGINE FAMILIALE ET SOCIALE

---

(00.01.00) Blessures du père en 14-18 ; solitude face aux crises traumatiques et aux maladies de son père ; attitude antiallemande dans l'entourage, volonté d'éviter la guerre ; engagement dans l'armée à 17 ans après le décès de son père ; (00.07.00) intérêt pour l'aviation et la mécanique ; obtention de son diplôme en 1935, départ pour Rochefort, entrée dans l'aviation en 1938.

## Débuts de la guerre en 1940

---

(00.10.00) Missions lors de la déclaration de guerre ; digression sur un voyage en train ; (00.15.40) positionnement à Fos-sur-Mer (Bouches-du-Rhône) ; (00.18.00) entrée de son école au camp d'Argelès-sur-Mer (Pyrénées-Orientales) ; nuit chez l'habitant et rencontre avec les Polonais ; entrée au camp puis déplacement en train à Céret (Pyrénées-Orientales) dans un couvent ; (00.22.11) anecdote sur un colonel à la gare de Lyon ; rassemblement à la base de Lyon ; rejoint la base de Montpellier trois mois plus tard en permutant avec un autre soldat.

## Entrée dans la résistance

---

(00.26.30) Influence d'un ami de la famille et de son fils ; digression sur ceux qui pouvaient partir en Algérie ; refus de tuer une sentinelle lors de l'arrivée des Allemands à la base ; départ du général de Lattre de Tassigny ; travail de comptable technique dans un dépôt de stockage ; (00.33.42) anecdote sur deux mitrailleuses cachées dans son armoire pour le commandant Larosée ; (00.37.00) départ de la base et sabotage du matériel ; visite d'un ami à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme) pendant son congé d'armistice ; discussion avec un groupe de résistants à Bordeaux (Gironde) ; (00.43.30) création d'un groupe de résistants à Béziers ; distributions de journaux *Francs-tireurs* et *Combat* ; entrée en contact avec un ancien professeur de français, Émile Tourrenc ; devient agent de liaison en mai 1943 ; (00.48.30) [discussion avec une personne extérieure] ; (00.49.48) son professeur se retire pour échapper à la *Gestapo*.

## Sabotages

---

(00.51.30) Devient responsable des sabotages dans l'armée secrète à Béziers ; (00.54.10) rencontre avec Bonnafous qui lui propose d'étendre ses sabotages à l'Hérault ; digression sur son travail à la gare de Bordeaux (Gironde) et mission de renseignements ; (00.58.20) sabotage du Pavillon populaire à Montpellier ; maîtrise des deux gardiens ; (01.03.50) préparation du débarquement ; livraison des explosifs à Hérépian ; (01.08.16) le 30 avril 1944 sabotage des voies ferrées pour empêcher les manifestations du 1<sup>er</sup> mai ; explications sur le « Plan vert » ; (01.10.49) arrestation par la *Gestapo* en août 1944 ; arrivée d'un message annonçant le débarquement le 1<sup>er</sup> juin 1944 ; sabotage du viaduc à Hérépian ; (01.20.05) sabotages réguliers de voies ferrées, de caténaires et de pylônes jusqu'au mois d'août ; les différents messages codés ; (01.26.00) 1<sup>er</sup> juin, devient responsable du secteur de Bédarieux.

## Réseau résistant à Béziers

---

(01.31.32) Son retour à Béziers le 20 juillet 1944 ; tombe malade en août ; mission de monter un maquis après le débarquement en juillet ; rencontre à Saint-Pons-de-Thomières avec un résistant lui demandant de prendre le secteur de Béziers ; constitution d'un réseau ; (01.39.40) décision d'aller chercher des armes au Bousquet-d'Orb ; arrestation par une colonne SS à Lunas ; présentation du laissez-passer allemand ; digression sur un ami chauffeur lui ayant mis à disposition des papiers allemands ; suivi du convoi (01.44.13) ; digression sur une moto et interrogatoire ; fuite des Allemands et retour à Béziers ; (01.49.49) à un passage à niveau rencontre avec un gendarme de Lodève voulant rejoindre le maquis ; (01.51.00) à la gendarmerie de Béziers, il donne l'ordre aux gendarmes de rejoindre le maquis ; M. Mouret, un ami, l'invite à une réunion résistante ; (01.54.20) rencontre avec le préfet de l'Hérault le 13 août ; mise au point sur la chronologie.

## Débarquement de Provence

---

(01.56.10) Critiques de certains sur les résistants ; fin de la guerre à Béziers, sabotages et pertes ; (01.59.15) libération de Béziers ; départ des Allemands ; (02.02.01) annonce du débarquement en Provence le lendemain ; fait sauter dix pylônes de la voie ferrée ; (02.07.06) description des notes prises sur l'ensemble de son vécu ; (02.08.15) en septembre montée aux armées après la Libération ; prend en charge la caserne Du Guesclin à Béziers ; rencontre avec le général de Lattre de Tassigny ; intègre la brigade légère du Languedoc ; digression sur un officier américain ; (02.15.04) réception des équipements de l'armée ; retour à Dijon (Côte-d'Or) le 15 mars ; réaffectation ; (02.20.00) revient sur son refus d'entrer au maquis.

## Traces et traumatismes de la guerre

---

(02.20.30) Discussion avec l'enquêteur sur des photos d'époque ; (02.23.40) retour sur son interdiction de s'occuper d'actions de résistance à la suite de traumatismes ; description d'un traitement psychologique par injection à Bordeaux ; (02.29.30) retour sur ses notes de la libération de Béziers ; (02.32.00) affectation à Paris en 1955 annulée par un contact ; (02.35.34) rencontres avec des Biterrois résistants à Paris ; anecdote sur un de ces contacts ; (02.38.30) retour sur ses notes et comptes rendus ; volonté de mettre les noms des résistants sur des plaques de marbre dans les mairies (Pouzols, Hérépian) ; (02.41.55) présentation de nouvelles photos de ces plaques ; digression sur des pertes de documents à la suite d'un déménagement.

## Bibliographie

---

### Quelques ressources disponibles aux Archives départementales de l'Hérault :

Jacques-Augustin Bailly, *La Libération confisquée. Le Languedoc, 1944-1945*, Paris, Albin Michel, 1993 (BRC 344)

Rose Blin-Mioch, « Dans l'ombre. Filles et femmes, actrices de la Libération », *Études héraultaises*, hors-série, 2024 (PAR 3714/7)

Jacques Blin, Rose Blin-Mioch, « *La Voix de la Patrie*, journal issu de la Résistance », *Études héraultaises*, hors-série, 2024 (PAR 3714/7)

Ghislaine Bouchet, dir., *Hérault de guerre 39/45. Un département au cœur du conflit*, Villeveyrac, Le Papillon Rouge Éditeur, 2021 (BIB 10240)

Gérard Bouladou, *L'Hérault dans la Résistance (1940-1944)*, Nîmes, Lacour, 1992 (CRC 1278)

Roger Bourderon, *Libération du Languedoc méditerranéen*, Paris, Hachette, 1974 (BRC 81)

Gilbert de Chambrun, *Journal d'un militaire d'occasion*, Paris, Presses du Languedoc, 2000 (BRCH 360)

Hélène Chaubin, *L'Hérault dans la guerre (1939-1945)*, Clermont-Ferrand, Éditions De Borée, 2015 (BIB 7273)

Hélène Chaubin, Richard Vassakos, « Spiritualistes et matérialistes à la conquête du vote féminin. L'exemple de Montpellier en 1944-1945 », *Études héraultaises*, hors-série, 2024 (PAR 3714/7)

Charles-Louis Foulon, *Le pouvoir en province à la Libération : les commissaires de la République (1943-1946)*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1975 (ARC 1193)

Marie-José Guigou, « Montpellier bombardée, mais Montpellier libérée ! », *Études héraultaises*, hors-série, 2024 (PAR 3714/7)

Christian Guiraud, « Martyrs, Résistants et Libérateurs : une héroïsation de la Liberté », *Études héraultaises*, hors-série, 2024 (PAR 3714/7)

Raymond Huard, dir., *La République en Languedoc et Roussillon (1792-1958)*, Nîmes, Société d'histoire moderne et contemporaine de Nîmes, 1993 (BRC 238)

Jules Maurin, dir., *Lendemain de Libération dans le Midi*, actes du colloque de Montpellier, Université Paul-Valéry-Montpellier III, 1986 (BRC 439)



Pierre Mazier, « *Midi Libre* : naissance d'un quotidien à la Libération », *Études héraultaises*, n°45, 2015 (PAR 3714)

Annie Parmentier, dir., *Hérault de guerre 39/45. Paroles de témoins*, Villeveyrac, Le Papillon Rouge Éditeur, 2021 (BIB 10288)

Christian Pioch, « L'épuration montpelliéraine d'août-septembre 1944 : un tribunal particulièrement sévère », *Études héraultaises*, hors-série, 2024 (PAR 3714/7)

Hélène Rebours, « Achtung Minen ! Le défi du déminage dans l'Hérault (1944-1948) », *Études héraultaises*, n°56, 2021 (PAR 3714)

Christian Roche, « La libération de Montpellier (17-23 août 1944) », *Études héraultaises*, hors-série, 2024 (PAR 3714/7)

Éric Roussel, *De Gaulle*, Paris, Gallimard, 2008 (BIB 2439)

Jean Sagnes (avec la collaboration de Jules Maurin), *L'Hérault dans la guerre*, Le Coteau, Éd. Horvath, 1986 (CRC 528)

Félix Torres, *Midi Libre : 50 ans d'un journal dans sa région*, Paris, Albin Michel, 1995 (BRC 375)

Richard Vassakos, *La République des plaques bleues. Les noms de rues républicains en Biterrois (1870-1945). Un affrontement symbolique*, Cazouls-les-Béziers, Éditions du Mont, 2018 (BIB 9375)

Richard Vassakos, *Juliette et les visages de la Résistance. 1944 en Biterrois*, Villeneuve-les-Béziers, Éditions Aldacom, 2024 (BIB 11360)

Jules Véran, *La Libération de Montpellier, août 1944 : le combat de Montferrier*, Paris, A. Quillet, 1945 (BRA 5258)

Jean-Paul Volle, « *Midi Libre*, Résistance et Libération », *Études héraultaises*, hors-série, 2024 (PAR 3714/7)

Michel Winock, *Charles de Gaulle : un rebelle habité par l'histoire*, Paris, Gallimard, 2019 (BIB 9777)

## Le combat emblématique de Douch

### Fiche 1

---

**Document 1 - Communication téléphonique des Renseignements généraux rendant compte des combats du maquis Bir Hakeim à Douch, 11 septembre 1943. Archives départementales de l'Hérault, 796 W 22.**

**Document 2 - Photographie anthropométrique de Christian de Roquemaurel, l'un des fondateurs du maquis Bir Hakeim. Collection particulière.**

---

Jean Capel alias « commandant Barot » constitue dès le printemps 1942 avec le commandant Rigal de l'armée secrète de Toulouse, l'ossature d'un maquis. Avec l'aide de Georges Couci, un instituteur héraultais, ils recrutent des jeunes hommes pour leur donner une instruction militaire en vue des combats à venir. C'est le début du maquis Bir Hakeim, qui sera actif en Haute-Garonne, dans les Pyrénées-Atlantiques, en Aveyron, dans le Gard, l'Ardèche et la Lozère. L'instruction militaire est confiée au maréchal des logis Christian de Roquemaurel.

Le 25 août 1943, le maquis-école quitte Villefranche-de-Rouergue (Aveyron) et s'installe dans l'Hérault. Le massif de l'Espinouse, sur le plateau de Douch, dans la commune de Rosis, paraît un lieu propice aux cadres pour accélérer, dans la plus grande discrétion, la formation des jeunes recrues. Les maquisards sont une soixantaine. Leur présence sur place ne passe pas inaperçue et suscite une dénonciation. Dans la matinée du 10 septembre, ils subissent l'attaque d'une colonne allemande forte d'au moins 150 hommes, encadrés par des anciens de l'*Afrikakorps*, munis de mortiers et de mitrailleuses. Lors du repli, deux maquisards sont tués : Jean-Marie Allex et Alphonse Landrieux. Les Allemands en arrêtent quatre autres : Jacques Arlet, Jacques Sauvegrain, André Vasseur et Edmond Guyaux. Transférés à Toulouse, ils y sont fusillés le 8 novembre 1943. Durant l'affrontement du 25 août, 7 soldats allemands perdent la vie dont un officier. Le document, en date du 11 septembre, qui émane du service de police des Renseignements généraux, minimise l'intensité de l'affrontement. Le rédacteur du rapport parle d'un « incident » et évoque la mort de trois maquisards, faisant état de 4 blessés dans les rangs de la Résistance, sans mentionner les pertes du côté allemand.

Au début des années 1950, le général de Gaulle écrit dans ses *Mémoires de guerre* que « le 10 septembre 1943 à Douch dans l'Hérault se déroule un combat en règle qui semble une sorte de signal ». Cet épisode représente un moment décisif pour toute l'histoire de la Résistance en France. Il met en lumière le rôle pionnier du maquis Bir Hakeim qui n'a de cesse, après ce combat déterminant, de poursuivre la lutte clandestine jusqu'à la libération du territoire.

Document 1 - Communication téléphonique des Renseignements généraux rendant compte des combats du maquis Bir Hakeim à Douch, 11 septembre 1943. Archives départementales de l'Hérault, 796 W 22.

Document 2 - Photographie anthropométrique de Christian de Roquemaurel, l'un des fondateurs du maquis Bir Hakeim. Collection particulière.

COMMUNICATION TELEPHONIQUE DES RENSEIGNEMENTS  
 GENERAUX de MONTPELLIER, Reçue à 9 H. 10.

MINISTRE DE L'INTERIEUR  
 N° 4719  
 11 SEP. 1943  
 SERVICE DES RENSEIGNEMENTS  
 MONTPELLIER

S.A.P.  
 OBJET : Incident entre soldats allemands & réfractaires.

REFERENCE : Suite à ma note du 10 septembre 1943.

S.T.O.  
 Le 10 septembre 1943, à 9 Heures, à 1 kilomètre au sud-ouest du Hameau de ROUCH, les autorités occupantes ayant appris que des réfractaires s'y cachaient ont voulu les encercler avec une section.

Les soldats allemands ont reçu des coups de feu (mitraillettes, fusils, grenades à main). Ils ont riposté.

Du côté des français : 3 morts et 4 blessés.

Du côté allemand : on ne signale ni tués, ni blessés.

Les autres réfractaires au nombre d'une trentaine ont pu s'échapper. Leur repaire était une vieille église.

Montpellier, le 11 septembre 43.

V.  
 P.R.  
 I.  
 P.S. (S.A.P.)  
 S.P.



## Le papillon : une forme spéciale de support de propagande diffusée dans la clandestinité

### Fiche 2

---

Document 3 - Note de renseignements sur la distribution de papillons, adressée par le commissaire principal, chef du service des Renseignements généraux de Montpellier, au préfet délégué de l'Hérault, 13 septembre 1943. Archives départementales de l'Hérault, 1000 W 433.

Document 4 - Papillon trouvé dans une rue de Montpellier appelant les « ménagères à manifester pour un meilleur ravitaillement », 13 septembre 1943. Archives départementales de l'Hérault, 1000 W 433.

---

Les papillons sont des tracts de petite dimension, qui peuvent être dissimulés facilement dans une poche. Ils sont distribués aux amis, lancés de façon anonyme, collés sur des poteaux, des murs. Les formes en sont multiples, les réalisations collectives ou individuelles avec des moyens rudimentaires. Ces petits tracts sont facilement réalisables avec une machine à écrire, tirés avec un duplicateur type ronéo, découpés, distribués. Ceux qui appellent ici à protester contre la pénurie de pain, de lait..., à lutter dans l'union... s'adressent essentiellement aux femmes, les « ménagères » et aux jeunes. La prise en compte des manifestations de ménagères dans le phénomène résistant exige une réflexion renouvelée sur la définition même de la Résistance. Danielle Tartakowsky<sup>1</sup> identifie 753 manifestations de rues de juillet 1940 à avril 1944 parmi lesquelles elle repère 239 manifestations de « ménagères ». Les actions des « ménagères » pour réclamer de meilleures conditions de ravitaillement témoignent d'une forme de résistance quotidienne face à l'Occupation et aux politiques de Vichy. L'ensemble du pays est concerné par de tels mouvements, avec une concentration dans les villes et les régions les plus éprouvées par les difficultés de ravitaillement, en particulier le Midi méditerranéen, la région parisienne ou certaines régions ouvrières (comme le Nord-Pas-de-Calais). Le phénomène ne se localise pas seulement dans les plus grandes villes. Ce sont en fait les communes de taille moyenne, les petites villes, qui fournissent le plus grand nombre de lieux concernés.

Ces manifestations montrent donc une facette de la Résistance souvent moins visible dans les récits historiques dominants et rappellent que les femmes ont également joué un rôle important dans la lutte pour la survie, la dignité et les droits. Le phénomène suit une chronologie qui résulte à la fois de la conjoncture alimentaire et de la stratégie ou des possibilités de la Résistance communiste qui est la seule à encourager ces mouvements (sans qu'elle en soit toujours à l'origine). La première vague est celle de l'hiver 1940-1941, la deuxième beaucoup plus importante – la plus importante de toute la période – affecte surtout les premiers mois de 1942. Les vagues suivantes correspondent au printemps et à l'automne 1943, puis au printemps et au début de l'été 1944.

Le papillon intercepté le 13 septembre 1943 appelle donc à une manifestation devant la préfecture dans un contexte où Montpellier apparaît comme une ville particulièrement touchée par les restrictions et les épidémies liées à la malnutrition et la sous-alimentation, le préfet délégué estimant le nombre de sous-alimentés à 25 000 personnes (environ un quart de la population).

---

<sup>1</sup> Tartakowsky (Danielle), *Les manifestations de rue en France (1918-1968)*, Paris, Presse de la Sorbonne, 1997, 869 p.

Document 3 - Note de renseignements sur la distribution de papillons, adressée par le commissaire principal, chef du service des Renseignements généraux de Montpellier, au préfet délégué de l'Hérault, 13 septembre 1943. Archives départementales de l'Hérault, 1000 W 433.

Document 4 - Papillon trouvé dans une rue de Montpellier appelant les « ménagères à manifester pour un meilleur ravitaillement », 13 septembre 1943. Archives départementales de l'Hérault, 1000 W 433.

NOTE DE RENSEIGNEMENTS N° 901

OBJET : Distribution de Papillons.

Une distribution de tracts a eu lieu dans le début de la matinée du 13/9/43.

Un exemplaire a été découvert dans la rue du Faubourg du Courreau.

Ces tracts, imprimés à l'aide d'un composeur, étaient imprimés sur des étiquettes modèle commercial de 7 Cm sur 5 Cm.

Ils portaient le texte suivant :

M E N A G E R E S

pour un meilleur ravitaillement

M A N I F E S T E Z

le 14 à la Préfecture.

Il ne semble pas que ces tracts aient été distribués en grand nombre.

V.P.I. Montpellier, le 13/9/1943



## Jeanne et Marie Atger : deux sœurs dans la Résistance

### Fiche 3

---

Document 5 - Extrait de la demande d'attribution du statut de combattant volontaire de la Résistance de Jeanne Atger, 1951. Archives départementales de l'Hérault, 1911 W 18, dossier n° 61220.

Document 6 - Extrait de la demande d'attribution du statut de combattant volontaire de la Résistance de Marie Atger, 1950. Archives départementales de l'Hérault, 1911 W 18, dossier n° 61221.

---

Jeanne Atger exerce la profession de médecin et sa sœur, Marie, est infirmière. Ensemble, elles œuvrent au sein des Mouvements unis de la Résistance (MUR) : agents de liaison, diffusion de journaux clandestins (notamment des *Cahiers des Témoignages chrétiens*), de tracts, elles cachent également des juifs et des résistants, distribuent des tickets d'alimentation et de fausses cartes d'identité... Jeanne assure la direction départementale du service social de la Résistance à partir de décembre 1943, assistée par Marie. Si Jeanne assure la liaison avec les MUR de Ganges et le maquis Aigoual-Cévennes, c'est dans le Tarn que Marie est envoyée en juillet 1944, échappant de peu à une arrestation fatale après être parvenue à se tirer des griffes de l'intendance de police.

À partir de mai 1944, Jeanne est nommée membre du comité départemental de Libération afin de représenter les organisations féminines. Le 4 juillet 1945, elle adresse un courrier au ministre de la Guerre pour refuser la médaille de la Résistance qui vient de lui être décernée : « Ce que j'ai fait, Monsieur le Ministre, est naturel, je n'aurais pu agir autrement. Toute bonne Française qui le pouvait devait le faire et il aurait été criminel et lâche de se récuser. J'estime que je n'ai fait que mon devoir et ne mérite pour cela aucune récompense »<sup>1</sup>. Peut-être ressent-elle alors de l'injustice par rapport à sa sœur qui n'est pas décorée ?

Le statut de combattant volontaire de la Résistance est attribué aux personnes, qui, dans une zone occupée par l'ennemi, justifient de services homologués pendant 3 mois au moins avant le 6 juin 1944 dans une des organisations de la Résistance. Les personnes qui ne peuvent justifier de services homologués mais qui ont accompli pendant au moins 3 mois avant le 6 juin 1944 des actes qualifiés de résistance peuvent aussi prétendre au titre.

---

<sup>1</sup> Fonds du comité départemental de Libération, 138 W 18.

Document 5 - Extrait de la demande d'attribution du statut de combattant volontaire de la Résistance de Jeanne Atger, 1951. Archives départementales de l'Hérault, 1911 W 18, dossier n° 61220.

Document 6 - Extrait de la demande d'attribution du statut de combattant volontaire de la Résistance de Marie Atger, 1950. Archives départementales de l'Hérault, 1911 W 18, dossier n° 61221.

Décretations avec référence (L. O. du 19.6.1945) au titre de la résistance.  
Citation, numéro de l'ordre et copie conforme de l'acte à annexer.

Montpellier de la Résistance (Décret du 16.6.1945)

Religion sommaire des différentes activités exercées dans la résistance :

Indiquer avec lieux et dates :

- Les formations ou réseaux auxquels vous avez appartenu ;
- Le nom des personnes (chef de réseau) notamment pour les F. F. O. [qui vous ont contacté, nommé ou assigné à vos fonctions et fonctions] ;
- Les actions ou faits (événements) auxquels vous avez participé ; les responsabilités assumées ou les services rendus ;
- Nombre d'inscriptions et poids dans chaque formation.

M.U.R. sous le pseudonyme "Paul"  
Contacté par un agent de "Combat" selon ses déclarations (Major)  
Département de Tarn-et-Garonne "Francs tireurs" puis  
"Libération" et "Combat"  
Hébergement de réfugiés, d'ajust de la Résistance -  
Fourniture de cartes d'identité et d'alimentation  
Cahiers du Témoignage Chrétien au moment du départ  
du Professeur Courton - Départ de Luchon (Pyrénées,  
Alpes du Nord, Suisse). Réaction et expédition de Tarn-et-  
Garonne chef de poste militaire au Service Central de la Résistance  
du M.U.R. de l'Hérault en Dec 1943, entre par l'inter-  
médiaire de M. Jacques Chausson "Désormais" alias chef  
d'insurrection de R. O. P. (révolutionnaire, républicain,  
raisonnable) M.U.R. de Tarn-et-Garonne (Jacques Martin, Luc Monneris,  
Caro) et le capitaine Clément. Révélés.  
Marié avec Jean Guigoum (général) devenu chef départemental  
de l'Hérault  
Membre du C.D. de l'Hérault depuis Mai 1944 en responsabilité

Montpellier le 20 Mars 1951

J. Atger

Décretations avec référence (L. O. du 19.6.1945) au titre de la résistance.  
Citation, numéro de l'ordre et copie conforme de l'acte à annexer.

Ordre de Guerre avec Médaille de Bronze  
Étalon de l'Ordre du Mérite le 10.12.49  
Décret N° 843

Religion sommaire des différentes activités exercées dans la résistance :

Indiquer avec lieux et dates :

- Les formations ou réseaux auxquels vous avez appartenu ;
- Le nom des personnes (chef de réseau) notamment pour les F. F. O. [qui vous ont contacté, nommé ou assigné à vos fonctions et fonctions] ;
- Les actions ou faits (événements) auxquels vous avez participé ; les responsabilités assumées ou les services rendus ;
- Nombre d'inscriptions et poids dans chaque formation.

Boite aux Lettres Major et Lucie (chef de poste M.U.R)  
Libération Lathy 37 B<sup>e</sup> rue de France de Dec 42 à son  
départ de Montpellier  
Départ et distribution de tracts alimentaires  
Tarn-et-Garonne cartes d'identité tracts Libération Lathy idem  
Filière pour des maquis  
Diffusion pour le Témoignage Chrétien "Combat" "Francs tireurs"  
"Libération" et Témoignage Chrétien  
Passage de renseignements des mouvements tracts  
allemands et matériel fournis par employé P.L.M.  
Ordre au Service Central de la Résistance M.U.R. dont  
ma femme H.T.C.R. Jacques (Paul) est chef depuis Dec 43  
(répétition carnavals) arrêté distributeur excessif  
en argent et vitres à domicile  
Amener à l'Intendance de police largement  
interrogé, arrêté et démissionner le 10.12.49 par  
le fait de l'absence dans le bureau de l'ordre de Guigoum  
devenu chef départemental de l'Hérault et chef de poste de  
l'insurrection

Montpellier le 10 Février 1950

M. Atger

## Des journaux et des tracts venus du ciel

### Fiche 4

---

**Document 7 - *Le courrier d'Alger*, journal apporté par les aviateurs alliés, février 1944. Archives départementales de l'Hérault, 1000 W 238.**

**Document 8 - Note rédigée par un service de police sur la « distribution de tracts par avions » en langue allemande, 1<sup>er</sup> juillet 1944. Archives départementales de l'Hérault, 18 W 24.**

---

La propagande est une arme essentielle dans un pays en souffrance, avec un conflit généralisé depuis décembre 1941 et les premiers échecs des forces de l'Axe<sup>1</sup> en Afrique, à l'Est et dans le Pacifique. Durant l'année 1943, les campagnes d'informations menées par les Alliés s'intensifient. La conquête de l'Afrique du Nord renforce leurs positions stratégiques. Ces derniers vont alors multiplier l'envoi par les airs de tracts et de journaux. Par d'astucieux ballons, parfois météorologiques, porteurs de tracts, ou par largage à partir d'avions, populations locales et troupes d'occupation (appelées « troupes d'opérations »), reçoivent des informations qui échappent à la censure en vigueur en France.

Le largage du *Courrier d'Alger* dans l'Hérault en est un symbole fort. Il conforte les réseaux de la Résistance locale, légitime le rôle crucial joué par les Alliés et l'action du général de Gaulle. La « distribution de tracts par avions » en langue allemande peut paraître plus surprenante. Avant, pendant et après les débarquements, les tracts sont largués pour demander aux soldats allemands de cesser le combat, de se rendre ou de désertre. La note rédigée par la police montre qu'ils traitent de tous les fronts, sur terre, en mer et dans les airs : « trois années de guerre à l'est », « 8<sup>e</sup> armée à Pérouse », « nouvelles agressions contre l'industrie du carburant », « bataille à Elbe », « Eisenhower annonce », « alerte à Cherbourg », « Viborg dans la tempête », « 120 tonnes en 24 heures », « Churchill est optimiste », « un général allemand tué ».

Quand de tels supports de propagande, emportés par les courants aériens, tombent dans les zones montagneuses, ils ont une diffusion assez limitée. Peu sont jetés aux abords des villes où se trouve la défense antiaérienne des troupes d'occupation appelée *Flak*. Les risques demeurent importants pour les jeunes pilotes américains inexpérimentés chargés de larguer ces papiers dans des régions inconnues. Parfois, des équipages britanniques et français plus aguerris participent à de telles actions.

---

<sup>1</sup> . Les trois principaux partenaires des forces de l'Axe sont l'Allemagne, l'Italie et le Japon. Ces trois pays reconnaissent la domination de l'Allemagne et de l'Italie en Europe occidentale, et celle du Japon à l'est de l'Asie.



Document 7 - *Le courrier d'Alger*, journal apporté par les aviateurs alliés, février 1944. Archives départementales de l'Hérault, 1000 W 238.

Document 8 - Note rédigée par un service de police sur la « distribution de tracts par avions » en langue allemande, 1<sup>er</sup> juillet 1944. Archives départementales de l'Hérault, 18 W 24.



NT/Pn/C - Le 1<sup>er</sup> Juillet 1944  
 n° 326

**OBJET** : Distribution de tracts par avions  
**SOURCES** : Directes

Dans les journées du 30 Juin et du 1<sup>er</sup> Juillet 1944 sur le territoire méditerranéen, de nombreux tracts en langue allemande ont été découverts soit éparpillés, soit en paquets.

Selon toute apparence ils ont été lancés par avions qui ont survolé la région dans les nuits du 29 au 30 Juin et du 30 Juin au 1<sup>er</sup> Juillet.

Ils ont été recueillis en grande partie par les Troupes d'Opérations.

**Description du tract :**

- Titre : LANDSMER-POST - Für die Deutschen Soldaten in Südfrankreich - Jahrgang 1944, Nummer 9 .

imprimé noir sur blanc de 20 cm sur 30 cm.

- Au recto, titre des articles :
  - " 3 JAHRE KREIG IM OSTEN " - " 8<sup>o</sup> ARMEE BEIFREIT PERUGIA " - " NEUE ANGRIFFO GEGEN TREIBSTOFFINDUSTRIE " - " KÄMPFE AUF ELBA ABGESCHLOSSEN "
  - " EISENHOWER MELDET " - " ALLIIERTE VOR CHERBOURG "
  - " VIBORG IM STURM GENOMMEN " .

au bout de cette page figure une petite croix de Lorraine, suivie de l'annonce en Français :  
 " FRANCAIS, passez ce journal à un soldat allemand " .

- Au verso, titre des articles :
  - " 120 TONNEN IN 24 STUNDEN " - " MEIN GROSSTES ERLEBNIS " - " CHURCHILL IST OPTIMISTISCH " - " Ostkaempfer Werden Unterrichtet " - " DEUTSCHER GENERAL GETOETET " - " EINSTELLUNG des SCHIFFVERKEHRS MARSEILLE-LISSABON " - " DEUTSCHER

## La Résistance de l'esprit

### Fiche 5

---

Document 9 - Page de couverture du livre de Vercors, *Le Silence de la Mer*, Éditions Edmond Charlot, 1943. Archives départementales de l'Hérault, 345 J, fonds d'Edmond Charlot, (non classé).

Document 10 - Page de couverture de *Renaissances. Revue de la pensée française*, Éditions Edmond Charlot, novembre 1943. Archives départementales de l'Hérault, 345 J, fonds d'Edmond Charlot, (non classé).

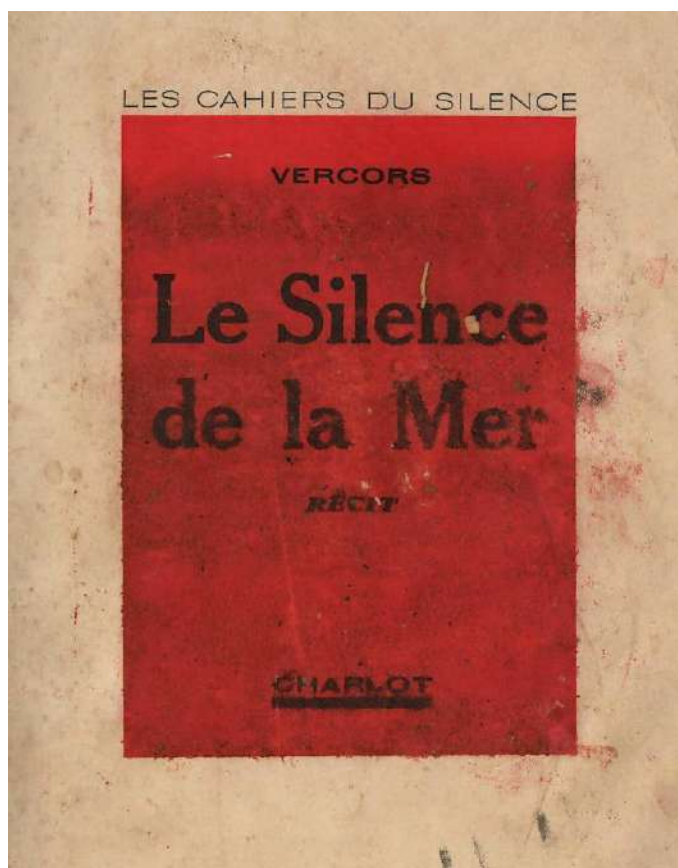
---

L'armistice du 22 juin 1940 pousse nombre d'intellectuels français à l'exil. Bien que gouvernée par le régime de Vichy jusqu'en novembre 1942, certains voient Alger comme un refuge, du fait de son éloignement géographique, du prestige de son université et de son dynamisme intellectuel, artistique et littéraire.

Né en 1915, à Alger, dans une famille installée depuis le début de la colonisation en Algérie, Edmond Charlot se passionne très tôt pour les livres et la littérature. En novembre 1936, il ouvre dans une rue du centre d'Alger une petite librairie nommée Les Vraies Richesses, qui devient vite le lieu de rencontre des enseignants, des artistes et des jeunes écrivains (Albert Camus, Max-Pol Fouchet et Jules Roy). Libraire-éditeur, Edmond Charlot publie les premiers ouvrages d'Albert Camus, son ancien camarade de lycée. Pendant la guerre, parmi les intellectuels qui fuient Vichy, beaucoup se retrouvent aux Vraies Richesses (Philippe Soupault, André Gide, Marcel Sauvage, Joseph Kessel et Antoine de Saint-Exupéry) ; la maison Charlot édite également plusieurs de ces auteurs leur offrant ainsi des conditions de vie décentes en exil. Si l'Algérie de 1940 est indéniablement pétainiste, le groupe des intellectuels qui fréquentent la librairie Charlot est clairement favorable à la Résistance ; ce qui amène le régime de Vichy à arrêter le propriétaire de la librairie. En 1942, il passe quelques jours en prison puis en résidence surveillée. En 1943, Alger libérée du régime de Vichy devient la capitale de la France libre. Edmond Charlot, un de ses plus importants éditeurs, est mobilisé par le service des publications du ministère de l'Information du gouvernement provisoire. C'est dans ce cadre qu'il reçoit un jour un document émanant de Londres, avec la mention « prière d'imprimer si possible ». Il s'agissait de photographies du texte de Vercors (de son vrai nom Jean Bruller), *Le Silence de la mer*. Publiée clandestinement aux Éditions de Minuit en février 1942, cette nouvelle explore différents thèmes tels que l'humanité, la force symbolique du silence, le conflit intérieur et la Résistance. Le livre parvient au général de Gaulle. Conscient de sa portée politique, le chef de file de la France libre en ordonne une réédition sur le champ et prône une large diffusion. Il est ainsi publié à Londres, à New-York, à Alger (éditions Charlot) et dans de nombreux autres pays. La revue *Renaissances. Revue de la pensée politique française* est fondée par Paul-Émile Viard, doyen de la faculté de droit d'Alger. Il s'agit d'une revue politique créée dans le contexte de la prolifération des journaux et revues consécutive au débarquement anglo-américain en novembre 1942. Les auteurs publiés par *Renaissances* contribuent à la réflexion sur la reconstruction d'un État en interrogeant le rôle du peuple, la place de l'armée, l'élaboration d'une Constitution, l'organisation de régions et colonies, la liberté de la presse... Albert Camus, Raymond Aron, Aimé Césaire, Léopold Sédar Senghor, Emmanuel Roblès et Jules Roy y participent. Tous partagent le même espoir : changer la France, l'Europe, le monde.

Document 9 - Page de couverture du livre de Vercors, *Le Silence de la Mer*, Éditions Edmond Charlot, 1943. Archives départementales de l'Hérault, 345 J, fonds d'Edmond Charlot, (non classé).

Document 10 - Page de couverture de *Renaissances. Revue de la pensée française*, Éditions Edmond Charlot, novembre 1943. Archives départementales de l'Hérault, 345 J, fonds d'Edmond Charlot, (non classé).



## La traque des Résistants s'intensifie

### Fiche 6

---

**Document 11 - Extrait du rapport du sous-préfet de Béziers sur la répression de la Résistance dans le Biterrois, 1947. Archives départementales de l'Hérault, 785 W 93.**

---

En 1943, on assiste à une accentuation des actions attribuées à la Résistance qui se traduit par une multiplication des actes de sabotages, l'organisation de maquis dans des zones reculées, une intensification de la propagande... Parmi les facteurs explicatifs d'une telle évolution, il faut souligner que de nombreux réfractaires au Service du Travail obligatoire (STO) en Allemagne rejoignent les rangs des maquisards. Les Allemands et les autorités de Vichy ne manquent pas de réagir en menant une féroce répression.

Un rapport du sous-préfet de Béziers, datant de 1947, apporte quelques données chiffrées sur la période de l'Occupation dans son secteur. Il précise que « les premières arrestations marquantes débutèrent en mars 1943 ». En 1944, les arrestations sont systématiques : « une en janvier, 14 en février, 12 en mars, 9 en avril, 33 en mai, 19 en juin et 4 en juillet ». Elles visent certainement des personnalités reconnues car la réalité des chiffres dans le secteur est bien plus élevée. L'épisode du col de Fontjun en fournit un bon exemple. Le 6 juin 1944, dans la montée du col de Fontjun, entre Cébazan et Saint-Chinian, un convoi automobile de résistants tombe dans une embuscade tendue par les Allemands et perd cinq hommes. 18 autres sont arrêtés et fusillés le lendemain à Béziers. La répression se poursuit le 9 juin avec l'arrestation à Capestang, puis la déportation en Allemagne, de 143 hommes de 18 à 45 ans. Au cours de l'été 1944, les combats entre les nazis et les mouvements de résistance intérieure (Forces françaises de l'intérieur, Franc-tireur et partisans français...) prennent une tournure exacerbée. En outre, quand les Allemands quittent dans la précipitation le département, ils sèment la terreur sur leur passage. Pour ne prendre que quelques exemples, le sous-préfet signale qu'à « Murviel les portes des maisons furent enfoncées, des immeubles pillés et des femmes violées (...). Dans les cantons de Bédarieux-Saint-Pons, les soldats fusillèrent, à la suite d'un petit accrochage un vieillard et un curé... ». Dans ce rapport rédigé après-guerre, le représentant de l'État relève le rôle néfaste de la Milice, une organisation paramilitaire créée en 1943 par Pétain pour traquer les opposants au régime. Il évoque l'arrestation d'une « centaine de patriotes » à partir du mois de juin 1944.

Les recherches historiques menées depuis cette époque ont mis en lumière de nouvelles atrocités contre les maquisards et les populations civiles, perpétrées par l'occupant et ses complices français, issus des organismes favorables à la Collaboration.

Document 11 - Extrait du rapport du sous-préfet de Béziers sur la répression de la Résistance dans le Biterrois, 1947. Archives départementales de l'Hérault, 785 W 93.



## II - SITUATION POLITIQUE

-----

A ) L'occupation et la Libération. - L'Arrondissement de BEZIERS a été occupé par l'Armée allemande, le 11 NOVEMBRE 1942. Il a été effectivement libéré à compter du 23 AOÛT 1944.

Les arrestations et les déportations commencèrent dans l'Arrondissement, à partir de l'année 1943. En effet, les premières arrestations marquantes débutèrent en MARS 1943. Il s'agissait de M. MALBOSC, Instituteur en retraite qui devait mourir en déportation, M. RONDELEUX, Ingénieur de la Littorale, décédé également en déportation et M. BOYER, Ingénieur du Canal du Midi.

Après quelques mois d'accalmie, une arrestation agita également l'opinion, c'est celle de M. GARRIGUES de BEZIERS, militant syndicaliste notoire, arrêté en Septembre 1943.

Depuis, le rythme des arrestations s'est accentué au début de l'année 1944 ainsi que le fait ressortir le tableau ci-dessous :

- JANVIER 1944	-	Arrestations	1
- FEVRIER	-	"	14
- MARS	-	"	12
- AVRIL	(=	"	9
- MAI	-	"	33
- JUIN	-	"	19
- JUILLET	-	"	4

Parmi les personnalités arrêtées et déportées, on m'a signalé M. VIARD, architecte à BEZIERS, M. SESQUE, Secrétaire en Chef de la Sous-Préfecture, M. BIANES, Ingénieur adjoint de la S.N.C.F. à BEZIERS, M. COMBES, Ancien Directeur de la Société Générale, M. JOUNIAUX, Capitaine de Gendarmerie, Commandant la Section de BEZIERS, Me BURGUES, Avocat.

L'activité de la Milice s'est manifestée surtout à partir du 6 JUIN et s'est traduite par l'arrestation de nombreux patriotes, que l'on peut évaluer à une centaine, arrestations qui, du reste, ne furent pas toutes maintenues. Parmi les personnes arrêtées par cet organisme, citons M. Prosper VIDAL, actuel président de l'U.F.A.C., ancien Président de la R.A.C.

## La Résistance investit l'espace public

### Fiche 7

---

**Document 12 – Rapport du commissaire divisionnaire, chef du service des Renseignements généraux de la région de Montpellier, à son supérieur hiérarchique sur les « incidents survenus au cours de la journée du 14 juillet 1944 », 15 juillet 1944. Archives départementales de l'Hérault, 18 W 188.**

---

Certaines dates symboliques de l'histoire de France (11 novembre et 14 juillet notamment) donnent lieu, pendant la guerre, à des manifestations patriotiques très suivies. Durant les discours, les officiels adressent des messages ayant une forte connotation politique. Le 11 novembre 1940, lors de la célébration du 22<sup>e</sup> anniversaire de la défaite de l'Allemagne, les étudiants et lycéens rejoignent les cortèges pour crier leur opposition à l'occupant et à ses partisans, entraînant une série d'arrestations. Depuis lors, les autorités interdisent les rassemblements non seulement le 11 novembre mais aussi le 14 juillet. Cette décision n'empêche pas les dépôts de gerbes, la distribution de tracts ou les campagnes d'affichage clandestines. Le phénomène prend une ampleur inédite le 14 juillet 1944 dans toute la France.

Dans l'Hérault, en pleine bataille de Normandie, les villes de Béziers, Pézenas, Saint-Pons, Lodève, Ganges, Saint-Chinian, Caux, Castelnau-le-Lez, pour ne citer que quelques exemples, voient défiler des maquisards qui bravent ouvertement le régime en place. *La Marseillaise* est souvent entonnée sur les places publiques. Des inscriptions gaullistes ou républicaines fleurissent sur les murs. Dans le bassin minier, à Graissessac, Lunas et La-Tour-sur-Orb, des sabotages touchent les voies ferrées et les poteaux téléphoniques.

À La-Salvetat-sur-Agout, c'est la 4203<sup>e</sup> compagnie des Francs-tireurs et partisans français qui investit le village. Ils sont présentés par les policiers, à l'origine du compte-rendu de la journée de contestation, comme des « dissidents » ou les « troupes de la Résistance (...) transportées par plusieurs camions et autos ». Les observateurs officiels notent qu'ils organisent une courte cérémonie avec un dépôt de gerbe et chant de *La Marseillaise* devant le monument aux morts. Un officier de la Résistance prend ce jour-là la parole pour fustiger « les trafiquants du marché noir ».

Ce 14 juillet 1944 témoigne d'une Résistance qui intervient dans l'espace public à visage découvert. Durant cette période, les maquis ne cessent de se renforcer. Ils font naître une liesse populaire qui se propage rapidement. Les Héraultais espèrent qu'ils amorcent un mouvement d'ampleur qui provoquera la libération du territoire.

Document 12 – Rapport du commissaire divisionnaire, chef du service des Renseignements généraux de la région de Montpellier, à son supérieur hiérarchique sur les « incidents survenus au cours de la journée du 14 juillet 1944 », 15 juillet 1944. Archives départementales de l'Hérault, 18 W 188.

ETAT FRANÇAIS

RÉGION DE MONTPELLIER  
INTENDANCE DE POLICE  
MONTPELLIER, le 15 Juillet 1944.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX  
N° 7542  
A.J./F

MAIRIE REGIONALE  
DE MONTPELLIER  
18 JUL 1944  
N° 11169

LE COMMISSAIRE DIVISIONNAIRE  
Chef du Service Régional  
des RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX  
à Monsieur le DIRECTEUR des  
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX  
VICHY

**O B J E T :** Incidents survenus au cours de la journée du 14 Juillet 1944.

J'ai l'honneur de vous faire connaître, ci-après, les diverses manifestations qui ont eu lieu dans ma Région au cours de la journée du 14 Juillet.

Je me permets de vous indiquer que ces événements sont venus confirmer, dans une large mesure, les prévisions dont je vous avais fait part dans ma lettre n° 7365 B3 du 13 Juillet courant.

La présence des maquis s'est révélée dans certains secteurs et particulièrement dans les départements de l'HERAULT et de l'AYEYRON, mais aucun incident grave n'a été signalé.

- HERAULT -

A NEZLES, a eu lieu une distribution de tracts intitulés : "Patriotes du Languedoc" et "Du pain, du pain," les premiers étaient signés : "Le Comité Régional de la Libération du Languedoc et du Roussillon", et les seconds : "Région Aude, Hérault du Parti Communiste".

Dans les localités de : PERRIGNAN, BEZIERS, ANCIENNA, MONTSAISON, VALROS, BAGALAS, ST GENAIS, ST PONS, RIOLS, COURRIOS et LA SALVETAT, ont eu lieu de nombreuses distributions de tracts identiques à ceux signalés à BEZIERS, et des dépôts de gerbes et de drapeaux tricolores aux monuments aux Morts.

- 2 -

A LA SALVETAT, notamment, les troupes de la "Résistance" sont arrivées transportées par plusieurs camions et autos. Après avoir défilé en ville, elles se sont rendues au Monument aux Morts où une courte cérémonie a été célébrée : un discours a été prononcé par un officier qui s'est adressé particulièrement aux combattants du marché noir.

Deux jeunes filles venues avec les dissidentes ont déposé des gerbes devant le Monument tandis que les troupes présentaient les armes. Après avoir joué la "Marseillaise", ces individus sont repartis en direction du Turp, par la N. n. 607.

A GRIGNAN, on signale un attentat contre la ligne de chemin de fer reliant GRIGNAN à BEZIERS, entre les gares de CAMPLONG et LITOUX SUR ORB.

A LUNAS, les communications téléphoniques ont été interrompues.

A LOUVÈRE et à GARGES, la population s'est livrée à une manifestation devant le Monument aux Morts, la Mairie, au chant de la "Marseillaise". Des tracts émanant du P.C. ont été distribués.

A LAMASTRE SUR ORB, onze poteaux soutenant les lignes téléphoniques ont été détruits aux abords du passage à niveau situé au voisinage de la gare.

A ST CHIMIAN, une gerbe avec Croix de Lorraine a été déposée au Monument aux Morts, dans la nuit du 13 au 14 Juillet. Elle portait une banderolle sur laquelle on lisait : "Par ordre du Général DE GAULLE, pour la 4<sup>e</sup> République, nous sommes citoyens". Cette gerbe a été enlevée par les miliciens de la commune.

A CAUX, on ne signale que quelques drapeaux tricolores sur le toit de l'église, et des inscriptions au godron : "République Française" sur les murs de la Mairie.

A CASTELNAU-LE-LEZ, des drapeaux tricolores ont été attachés au Monument aux Morts.

## Des bombardements alliés massifs

### Fiche 8

---

**Document 13 - Rapport sur les bombardements effectués par l'aviation américaine dans le secteur de Béziers et de Saint-Pons, 12 août 1944. Archives départementales de l'Hérault, 12 W 747.**

**Document 14 - Photographie d'un avion de la Royal Air Force, non datée. Archives départementales de l'Hérault, 1000 W 237.**

---

Dès 1941, la *Royal Air Force* jette des ballons lanceurs de tracts que les autorités s'efforcent d'intercepter. Les Français voient tomber du ciel des brochures richement illustrées témoignant d'une maîtrise totale de l'art de la persuasion politique. Elles mettent en scène l'arsenal militaire des Alliés, ou encore les personnalités phares (de Churchill à Eisenhower) engagées sur tous les fronts pour faire capituler les forces de l'Axe. Au fil des mois, l'aviation anglo-américaine accentue la pression sur l'occupant et le régime de Vichy, ne se contentant plus de distribuer des tracts mais multipliant les bombardements.

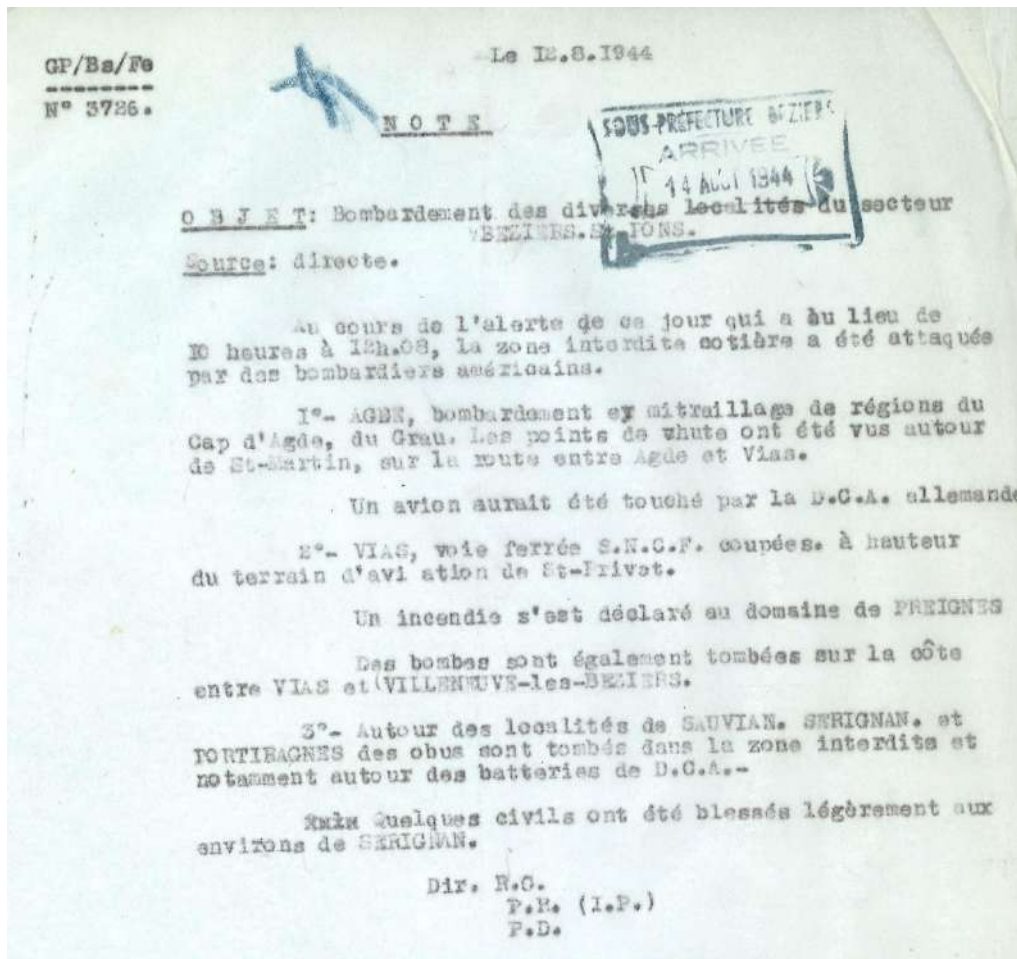
L'aviation apporte un appui majeur à la Résistance intérieure. Elle contribue à la démoralisation de l'adversaire et entrave sa capacité à faire la guerre. C'est ainsi que les sites industriels et les infrastructures majeures sont une cible prioritaire. Les premiers bombardements dans l'Hérault visent en janvier 1944 l'aéroport de Fréjorgues. Quant aux ports de Frontignan, Balaruc et de Sète, ils subissent un déluge de feu au début de l'été 1944. Quelques jours plus tard, c'est la gare d'Arènes au sud de Montpellier qui connaît le même sort. Une opération de grande ampleur est lancée afin d'endiguer le mouvement de deux divisions de l'armée allemande qui quittent la zone sud pour épauler les troupes engagées dans la bataille de Normandie. Deux trains de militaires allemands stationnés sur place sont détruits. Une soixantaine d'avions larguent près de mille bombes... Des wagons de munitions explosent. Les alentours de la gare sont lourdement touchés. Des dizaines d'immeubles sont détruits. Malgré les efforts des autorités municipales pour protéger les populations des bombardements en aménageant par exemple des caves et en déclenchant, à la moindre alerte, des sirènes, les civils payent un lourd tribut. Une cinquantaine de Montpelliérains sont les victimes collatérales de cette opération. D'autres localités héraultaises sont concernées par le déploiement de la force aérienne des Alliés. Le bref rapport établi par la police le 12 août 1944 montre l'intensité des frappes dans le secteur de Béziers. En deux heures, les avions pilonnent les secteurs d'Agde, Vias, Villeneuve-les-Béziers, Sauvian, Portiragnes et Sérignan. L'auteur du rapport signale que « quelques civils ont été blessés légèrement aux environs de Sérignan ». Il souligne que la défense antiaérienne allemande (la DCA) réagit aussitôt.

Ainsi, plusieurs pilotes âgés le plus souvent d'une vingtaine d'années sont abattus loin de leur sol natal pour contribuer à la libération de l'Hérault. Chaque année, les associations patriotiques, rendent hommage au sergent Willis Harless, le pilote du bimoteur Liberator B-24 tombé le 17 juillet dans les vignes de Castries. Les habitants de Lattes se souviennent du lieutenant Joseph E. Gordon, victime de l'acharnement d'un canon antiaérien. Les Piscénois n'oublient pas l'aviateur Harold E. Kline abattu le 18 août à bord de son P-38 Lightning... Par leurs actes héroïques, ces jeunes Américains et Anglais ont laissé une empreinte indélébile dans la mémoire collective locale.



Document 13 - Rapport sur les bombardements effectués par l'aviation américaine dans le secteur de Béziers et de Saint-Pons, 12 août 1944. Archives départementales de l'Hérault, 12 W 747.

Document 14 - Photographie d'un avion de la Royal Air Force, non datée. Archives départementales de l'Hérault, 1000 W 237.



## La multiplication des actes de sabotage

### Fiche 9

---

**Document 15** - Rapport adressé à la sous-préfecture de Béziers au sujet de l'explosion qui a endommagé la ligne ferroviaire Saint-Chinian-Béziers à hauteur de l'aiguillage Maureilhan-Colombiers, le 12 août 1944. Archives départementales de l'Hérault, 12 W 747.

**Document 16** - Extrait d'un manuel de sabotage parachuté par les services secrets britanniques, 171 pages, sans date, musée de la Résistance et de la Déportation, Castelnau-le-Lez.

---

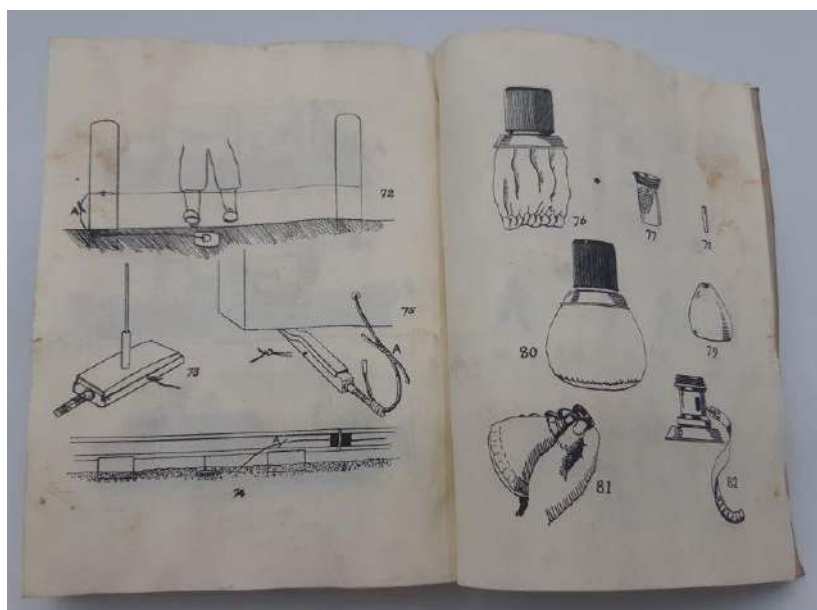
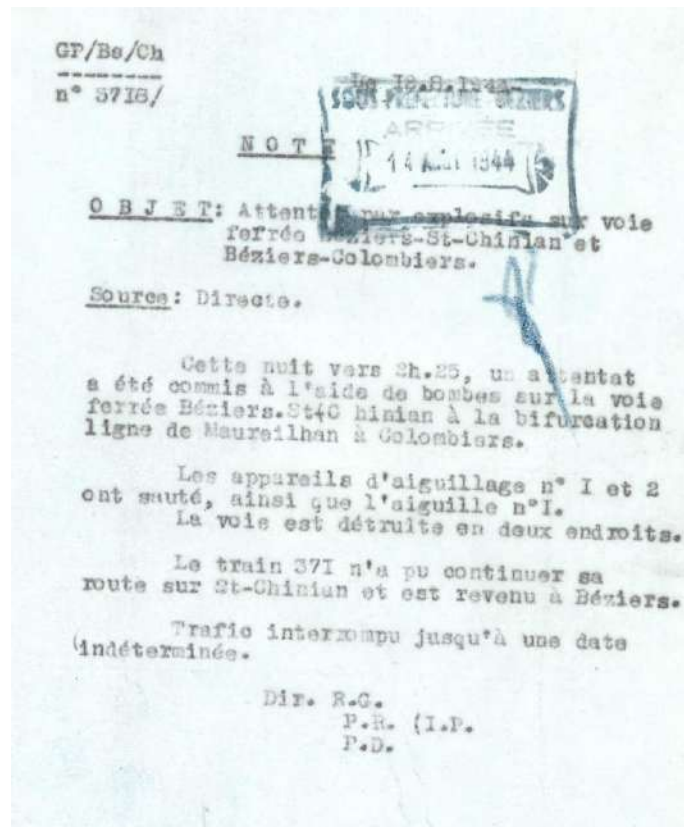
Depuis la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, le département de l'Hérault est irrigué par un réseau ferroviaire dense qui connecte des dessertes locales aux grandes lignes exploitées par la Compagnie du Midi. L'extension maximale de ce réseau est atteinte en 1913, avec l'ouverture de la ligne Maureilhan-Colombiers, qui permet de relier l'arrière-pays biterrois à l'axe littoral Narbonne-Sète. En assurant l'écoulement de la production vinicole sans rupture de charge, il devient un outil vital pour le développement économique local, tout en effectuant également le transport de personnes. En 1939 et 1940, la fréquentation de ce réseau secondaire s'accroît car la « drôle de guerre » impose des restrictions au transport routier. À partir de novembre 1942, l'occupant réquisitionne la plupart des convois pour le transport des troupes ou son ravitaillement.

En soutien au débarquement de Normandie et aux Alliés qui bombardent usines et infrastructures du littoral, le Plan Vert est déclenché dans la nuit du 5 au 6 juin 1944. Il s'agit de saboter les voies de communication. Bien que d'un intérêt stratégique restreint, le réseau ferroviaire secondaire du Biterrois est ciblé par plusieurs explosions. Sur la ligne de Saint-Chinian, la bifurcation de Maureilhan est, comme l'indique la note transmise par les Renseignements généraux à la sous-préfecture, détériorée à trois reprises : dans la nuit du 8 au 9 juin, puis le 16 juin et dans la nuit du 12 au 13 août 1944.

L'intensité des sabotages au cours de l'été 1944 est à relier à la préparation de la libération du territoire. Pour se faire, les services secrets britanniques (SOE) parachutent le matériel nécessaire, assorti de manuels qui doivent permettre aux maquisards qui réceptionnent les containers d'utiliser correctement les explosifs envoyés et ainsi assurer la réussite des sabotages. Le guide conservé au musée de la Résistance et de la Déportation se présente sous la forme d'un petit livret. Afin de ne pas attirer l'attention, la couverture est vierge de toute inscription. Il est composé de 171 pages de texte et 24 d'illustrations. La couleur des pages change selon la langue : blanc (anglais), rose (français), jaune (néerlandais), etc. Les pages réservées aux croquis sont blanches. Le manuel donne différents modes d'emploi sur les explosifs, comment attaquer divers objectifs ou encore mener des actions à retardement.

Document 15 - Rapport adressé à la sous-préfecture de Béziers au sujet de l'explosion qui a endommagé la ligne ferroviaire Saint-Chinian-Béziers à hauteur de l'aiguillage Maureilhan-Colombiers, le 12 août 1944. Archives départementales de l'Hérault, 12 W 747.

Document 16 - Extrait d'un manuel de sabotage parachuté par les services secrets britanniques, 171 pages, sans date, musée de la Résistance et de la Déportation, Castelnau-le-Lez.



## **Le soulèvement des maquis et la débâcle de l'armée allemande entraînent des accrochages violents et des exactions**

### Fiche 10

---

Document 17 - Pistolet mitrailleur Sten MKII, Royal Ordnance Factories de Fazakerley, près de Liverpool (Angleterre), non daté, musée de la Résistance et de la Déportation, Castelnau-le-Lez.

Document 18 - Plaque apposée après la guerre à Montferrier-sur-Lez en mémoire des quatre civils et deux résistants FTP assassinés le 24 août 1944 par la 11<sup>e</sup> division blindée allemande au cours de sa retraite. Archives départementales de l'Hérault, photographie de Christophe Cordier.

Document 19 - Note adressée au sous-préfet de Béziers par Aimé Fontès, président du comité local de Libération au sujet de l'attitude qu'il doit tenir envers les dépouilles de soldats allemands non identifiées, 7 septembre 1944. Archives départementales de l'Hérault, 12 W 696.

---

Après le débarquement du 6 juin 1944, les Alliés livrent aux maquis près de 200 000 mitraillettes Sten, identiques à celle que conserve aujourd'hui le musée de la Résistance et de la Déportation de Castelnau-le-Lez. Il s'agit d'un pistolet-mitrailleur britannique fabriqué dans les années 1940, reconnaissable à son chargeur horizontal. Cette arme rustique est peu chère, rapide à produire et facile à manipuler, autant de raisons qui expliquent que la Sten soit étroitement associée à l'action des maquisards pour la Libération de la France.

Ces livraisons d'armes font rentrer le territoire dans une phase décisive, caractérisée par une très grande tension. Parmi les résistants locaux chargés de gêner la retraite ennemie, les victimes sont nombreuses, tandis que la débâcle génère chez le vaincu une frustration mortifère. Le 24 août, l'arrière-garde de la 11<sup>e</sup> division blindée allemande sillonne les routes secondaires du département en direction de la vallée du Rhône. Elle est gênée dans sa retraite par les hommes du maquis Bir Hakeim. Vers 18h à Montferrier-sur-Lez, près de Montpellier, un camion portant la marque des FFI (Forces françaises de l'intérieur) heurte cette arrière-garde. Les deux occupants, André Thibal et Pierre Sutra, tous les deux FTP (Franc-tireur et partisan), abandonnent le camion et prennent la fuite. Lancés à leur poursuite, les Allemands les arrêtent, ainsi que quatre cyclistes, des ouvriers quittant leur usine de Jacou. Les six hommes sont torturés, fusillés, abandonnés dans un fossé et recouverts de fumier. Plus tard, la commune de Montferrier-sur-Lez érige un monument public en mémoire des victimes des exactions allemandes contre des civils.

Le territoire libéré, les communautés locales s'occupent des dépouilles. À Saint-Pons, plus de quinze jours après les combats du mois d'août (18-21 août 1944), le président du comité local de Libération ne sait que faire des 21 cadavres allemands. Les autorités démontrent ici le désir de se conformer à une légalité républicaine de retour à la paix. Aimé Fontès, ancien ouvrier agricole, militant à la SFIO engagé dans le réseau Combat, ici en charge de l'administration civile en attendant le rétablissement de toutes les institutions locales, cherche à identifier les morts et à établir un acte de décès. Pour se faire, il s'en remet aux instructions de la sous-préfecture.

Document 17 - Pistolet mitrailleur Sten MKII, Royal Ordnance Factories de Fazakerley, près de Liverpool (Angleterre), non daté, musée de la Résistance et de la Déportation, Castelnaud-le-Lez.

Document 18 - Plaque apposée après la guerre à Montferrier-sur-Lez en mémoire des quatre civils et deux résistants FTP assassinés le 24 août 1944 par la 11e division blindée allemande au cours de sa retraite. Archives départementales de l'Hérault, photographie de Christophe Cordier.

Document 19 - Note adressée au sous-préfet de Béziers par Aimé Fontès, président du comité local de Libération au sujet de l'attitude qu'il doit tenir envers les dépouilles de soldats allemands non identifiées, 7 septembre 1944. Archives départementales de l'Hérault, 12 W 696.




REPUBLIQUE FRANÇAISE  
-----

ST. PONS, le 7 SEPTEMBRE 1944

Président du Comité de Libération  
de ST.PONS

à M. le Sous-Préfet de BEZIERS



Lors des combats qui ont eu lieu à ST.PONS les 20 et 21 AOÛT 1944, il a été relevé les corps de 24 soldats allemands, dépourvus de pièces d'identité. Ils n'avaient sur eux que leurs plaques d'identité en métal. Ces dernières ne portent pas de noms, par conséquent il n'est pas possible d'établir leur identité.

J'ai l'honneur de vous prier de me faire connaître les termes dans lesquels l'acte de décès doit être rédigé.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Sous-Préfet, l'assurance de mes sentiments distingués.

FONTES

## La surveillance de l'opinion publique et de la population à travers le courrier par le Service du contrôle technique

### Fiche 11

---

Document 20 - Fiche établie par le Service du contrôle technique pour le préfet de l'Hérault, 26 août 1944, Archives départementales de l'Hérault, 999 W 213.

Document 21 - Fiche établie par le Service du contrôle technique pour le préfet de l'Hérault, 27 août 1944, Archives départementales de l'Hérault, 999 W 213.

---

Le Service du contrôle technique (SCT), qui n'existe qu'en zone sud, témoigne du système de surveillance mis en place par le régime de Vichy inquisitorial et policier. Sa création dès 1940 est entourée de secret (les décrets le concernant n'ont jamais été publiés au *Journal officiel*, tous les textes d'application sont restés confidentiels et les journaux ont interdiction d'en faire mention). Le service est conçu comme un poste d'observation de l'opinion publique dont le régime se montre toujours très soucieux et non comme un organe de censure. Il peut cependant déboucher sur des enquêtes policières conduisant à des arrestations. Divisé en trois commissions – contrôles postal, télégraphique et téléphonique – doté d'un budget conséquent, et disposant d'un personnel nombreux, il élabore des synthèses mensuelles, publie des statistiques et perfectionne son action au cours des années. Le SCT disparaît tout aussi secrètement qu'il avait été créé au cours de l'année 1945.

Les deux fiches ont été établies alors que les représentants du gouvernement de Vichy ont été arrêtés dès le 23 août 1944. Le préfet destinataire des fiches est donc le nouveau préfet, André Weiss nommé par Jacques Bounin, commissaire régional de la République dans la région Languedoc-Roussillon. Les nouvelles autorités conservent donc encore le SCT pendant quelques mois dans cette période où le rétablissement de l'ordre républicain se fait dans un contexte d'incertitude, de rivalités entre les différentes composantes de la Résistance et de difficultés de ravitaillement.

Ces documents, sur papier pelure, sans indication d'origine, sont donc établis à la fin du mois d'août 1944 par des agents nommés par Vichy qui poursuivent leur travail sous les nouvelles autorités. Ils présentent, sous forme dactylographiée, un résumé du courrier intercepté, et des citations. Les expéditeurs ne sont pas nommés au contraire des destinataires. Un cartouche imprimé rappelle le caractère confidentiel de la procédure et de la fiche établie. Destinés au préfet de l'Hérault, les extraits font état de cette difficile période de transition alors que la menace allemande persiste. Il semble cependant que la situation évolue très vite.

Il est fait mention bien sûr des troubles liés aux difficultés de ravitaillement mais aussi des pillages opportunistes. Un expéditeur se réjouit manifestement de l'arrivée des FFI (Forces françaises de l'intérieur) comme facteur de rétablissement de l'ordre tandis qu'un autre montre une appréciation différente de la situation, considérant que la transition s'est faite avec peu de désordre mais évoque avec mépris les manifestations de liesse qui suivent la libération de la ville.

Document 20 - Fiche établie par le Service du contrôle technique pour le préfet de l'Hérault, 26 août 1944, Archives départementales de l'Hérault, 999 W 213.

Document 21 - Fiche établie par le Service du contrôle technique pour le préfet de l'Hérault, 27 août 1944, Archives départementales de l'Hérault, 999 W 213.

F

**DÉCISION :**  
ACHEMINEMENT

Date de l'interception 28.8.44  
Date du document 26.8.44

N° 1-15 Référence

EXPÉDITEUR	INTERMÉDIAIRE	DESTINATAIRE
X..... Banque de France MONTPELLIER / Hérault		Mme GABRIAC ST-PAUL DES FONDS par TOURNEMIRE / Aveyron

**RÉSUMÉ :**  
Désordre et pillage dans la ville avant la prise de pouvoir des nouvelles autorités.  
Joie et soulagement à l'arrivée des F.F.I.

**EXTRAIT :**

.....

Cette semaine ça a été la vraie débâcle et le désordre... Les gens ont pillé des trains entiers abandonnés par les Allemands... Un camionnet a emporté une énorme caisse de fromage et une balle de sucre pillées, les gens lui ont tapé dessus pour qu'il partage. A côté une meute piétinait une femme pour se disputer des fromages et cremes de gruyère. Un spectacle identique se déroulait, paraît-il, dans les casernes et les locaux abandonnés par les Allemands. Le Maire n'a rien fait, pas de police, rien. La foule a emporté un piano et des meubles des villas abandonnées. C'est du vandalisme. Des deux jours on n'avait absolument pas de gouvernement, pas d'ordre, rien. Ce sont les mêmes qui ont eu tout et ça crée beaucoup de jalousie parmi la population, alors que si le ravitaillement s'en était emparé, il y en aurait eu un peu pour tout le monde.  
Puis mercredi on a vu quelques éléments F.F.I. sortis de la ville ceux là avec brassards et révolvers. Ça a été une grande joie et une grande délivrance ...

.....

**DESTINATAIRES**  
Préfet de l'Hérault.

**CONFIDENTIEL**  
En aucun cas il ne doit être fait directement état auprès des tiers de la présente interception, qui ne vaut que comme une indication dont la source n'a pas à être révélée.

0

**DÉCISION :**  
ACHEMINEMENT

Date de l'interception 28.8.44  
Date du document 27.8.44

N° 1-15 Référence

EXPÉDITEUR	INTERMÉDIAIRE	DESTINATAIRE
Mme M. Thérèse X.... MONTPELLIER / Hérault		Mme. Pierre CRASOT ST-BLAISE par ALBI / Tarn

**RÉSUMÉ :**  
Le changement de régime s'est opéré avec le moindre mal. Craintes de troubles sociaux.

**EXTRAIT :**

.....

Le changement ici s'est passé avec le moins de casse possible. Il y a eu peu de victimes. Après des jours d'alarms continuelles, les Allemands sont partis, volant pour filer au plus vite, autos, vélos, camions et même charrettes et chevaux. Mais ce qui nous arrive n'est pas plus rassurant, la lie de la population qui crie, qui chiente, qui circule en auto à toute allure.

.....

**DESTINATAIRES**  
PRÉFET DE L'HERAULT.

**CONFIDENTIEL**  
En aucun cas il ne doit être fait directement état auprès des tiers de la présente interception, qui ne vaut que comme une indication dont la source n'a pas à être révélée.

## L'installation des nouveaux pouvoirs

### Fiche 12

---

**Document 22 - Affiche annonçant la convocation des habitants de Montpellier « pour installer le nouveau pouvoir civil et la nouvelle municipalité », 23 août 1944. Archives départementales de l'Hérault, 999 W 75.**

---

La libération de Montpellier s'étale sur deux semaines, entre le dimanche 20 août et le samedi 2 septembre, avec l'arrivée du général de Lattre de Tassigny. Dès novembre 1942, alors que les Allemands pénètrent en zone sud, il est le seul officier général à donner l'ordre à ses troupes de sortir de leurs garnisons et de combattre. Condamné à 10 ans de prison, il s'évade et rejoint Londres. Le général de Gaulle lui confie le commandement à Alger de l'armée B qui va devenir la 1<sup>ère</sup> armée française. Elle est constituée d'éléments venus des Forces françaises libres (FFL) qui regroupent des militaires ralliés à de Gaulle. Des unités d'Afrique lui apportent également un appui non négligeable. La 1<sup>ère</sup> armée française libère Toulon le 27 août 1944 après le débarquement de Provence.

Dès le mercredi 23 août, les Montpelliérains sont appelés par voie d'affichage à venir « installer le nouveau pouvoir civil et la nouvelle municipalité » à la préfecture. Une foule nombreuse se masse devant le balcon de la préfecture où Jacques Bounin, commissaire de la République, se présente face à la population. C'est un moment de transition car les anciennes autorités du régime de Vichy ont été démisées (le préfet de région Jacques Michel, le préfet de l'Hérault Jean-Paul Reboulleau, et l'intendant de police Charles Hornus sont arrêtés). La menace de l'armée d'occupation est toujours présente puisque jusqu'au 26 août des colonnes allemandes traversent le département de l'Hérault. Les nouvelles autorités sont installées publiquement, sous les acclamations d'une foule nombreuse, qui reprend les symboles de la France et de la République (le drapeau tricolore et l'hymne national).

Le pouvoir local ne procède pas, à cette date, à des élections. Elles sont impossibles à tenir au regard du contexte chaotique de l'époque. Dans cette phase transitoire, le pouvoir qui s'installe n'est que provisoire. Il est principalement organisé autour des commissaires de la République et des comités départementaux et régionaux de Libération. Les premiers sont chargés de prendre toutes mesures propres à assurer la sécurité, à pourvoir à l'administration des régions, à rétablir la légalité républicaine et à satisfaire aux besoins de la population. Les seconds, créés à l'initiative du Conseil national de la Résistance dans le cadre de l'ordonnance du 21 avril 1944 portant organisation des pouvoirs publics, assurent l'administration civile en attendant le rétablissement des institutions locales.



Document 22 - Affiche annonçant la convocation des habitants de Montpellier « pour installer le nouveau pouvoir civil et la nouvelle municipalité », 23 août 1944. Archives départementales de l'Hérault, 999 W 75.

**MONTPELLIERAINS !**

**Mercredi 23 Août**

**Vous êtes convoqués  
à 16 heures devant la  
Préfecture pour installer  
le nouveau pouvoir civil  
et la nouvelle Municipalité.**

**Le Commissaire de la République du Languedoc-Roussillon.  
Le Comité Régional de Libération du Languedoc-Roussillon.  
Le Comité Départemental de Libération de l'Hérault.**

## Les figures de la libération de Montpellier

### Fiche 13

---

Document 23 - Les grandes figures de la libération de Montpellier. Archives départementales de l'Hérault, BRA 5258.

---

Après plusieurs années d'un intense conflit, les journées qui suivent la libération à Montpellier se déroulent dans une atmosphère de fête mais avec aussi beaucoup de flottement. Plusieurs personnalités incarnent la mise en place de ce retour à l'ordre républicain.

Tout d'abord Gilbert de Chambrun, alias « Carrel », chef régional des Forces françaises de l'intérieur (FFI), qui arrive à Montpellier le 27 août avec le lieutenant-colonel Leroy (alias Villiers) et sa colonne de 800 hommes pour la plupart issus des maquis de l'Aveyron. Le deuxième homme fort de la région est Jacques Bounin, nommé commissaire de la République par le Gouvernement provisoire de la République française (GRPF) et dépend du général de Gaulle, chef dudit Gouvernement. Il est en charge d'établir les bases des nouvelles institutions. Il installe donc les préfets départementaux, réquisitionne les imprimeries, rétablit les institutions judiciaires, et présente au grand jour (23 août) le nouveau visage de la municipalité montpelliéraine. Bounin est notamment obligé de composer avec les états-majors des différentes branches de la Résistance, particulièrement avec les FFI pour maintenir l'ordre. Il s'attache à faire cesser les pillages, les arrestations arbitraires, les exécutions sommaires.... Comme ses autres collègues commissaires, sa mission ne dure que quelques mois. Jacques Bounin nomme ainsi, dans l'Hérault, le préfet André Weiss dans le but d'instaurer au plus vite une forme de stabilité et d'apaisement. Il en va de même pour la nomination d'Émile Martin, secrétaire général de la mairie de Montpellier, qui prend la tête de la municipalité de Montpellier et demeure à cette fonction jusqu'aux élections municipales d'avril et mai 1945.

Afin de conforter sa légitimité, Jacques Bounin est officiellement installé le 28 août par Emmanuel d'Astier de la Vigerie. Résistant de la première heure, ce dernier participe à la création du mouvement Libération, un des principaux réseaux de résistance de la zone sud. Proche du général de Gaulle, il joue un rôle majeur au sein de la direction des Mouvements unis de la Résistance (MUR) et devient ministre de l'Intérieur lors de la création du GRPF en juin 1944.

Document 23 - Les grandes figures de la libération de Montpellier. Archives départementales de l'Hérault, BRA 5258.



## Béziers libéré

### Fiche 14

---

Document 24 - Libération de Béziers : Francis Jouvin et le Groupe Cabrol en ouverture du défilé au Champ de Mars, 27 août 1944. Archives départementales de l'Hérault, 220 J 57.

---

Le 12 août 1944, quelques jours avant le débarquement allié en Provence, ordre est donné à la Résistance de ralentir par tous les moyens possibles le repli des troupes allemandes vers la vallée du Rhône. Dans le Biterrois, de nombreux sabotages de voies ferrées et de lignes électriques sont alors coordonnés par Francis Jouvin (1918-2010), alias Capitaine Cabrol, responsable départemental du Plan Vert et chef de secteur FFI (Forces françaises de l'intérieur) de Béziers et Bédarieux. Ce jeune sous-officier de l'armée de l'air, entré dans la Résistance en mars 1943 à Béziers, a en effet été chargé de constituer et de former des équipes clandestines spécialisées dans les sabotages, réunies au sein d'une organisation, les Corps francs du Biterrois. Il a également monté une équipe volante de sabotage, destinée à intervenir dans tout le département, voire dans toute la région en cas de besoin. En août 1944, la Résistance peut entrer plus largement en action et des combats s'engagent au grand jour entre Colombiers et Béziers. Le 20 août, le Groupe Cabrol pénètre dans Béziers, mais le lendemain, des blindés allemands, qui traversent la cité en se repliant, tirent sur des civils désarmés, faisant dix tués et une quarantaine de blessés.

La libération de Béziers intervient le 22 août après divers combats de rues entre les groupes FFI présents sur place et les colonnes allemandes de passage (plusieurs FFI sont tués). C'est lors de la libération de la cité que Francis Jouvin assure la destitution de la municipalité nommée par Vichy et participe en cela à la restauration de la légalité républicaine : il destitue dans son bureau le maire, Auguste Albertini, qui était son ancien professeur de mathématiques à l'École pratique de Béziers. Ce même jour, un comité provisoire de Libération, placé sous la présidence de l'avocat Pierre Malafosse, est instauré et siège à l'hôtel de ville. Gérald Suberville, chef de l'Action ouvrière clandestine, dirige la subdivision militaire de Béziers. Francis Jouvin assure quant à lui les fonctions de commandant d'armes de la place de Béziers du 22 au 26 août, puis, ensuite, celles de commandant de la caserne Duguesclin. En septembre 1944, il est désigné pour siéger à la cour martiale de Béziers, chargée d'assurer l'épuration dans le Biterrois (seize condamnations à mort, aussitôt exécutées, y sont prononcées).

Après la guerre, le comité de Libération s'attelle à la délicate question du ravitaillement de la population, en contrôlant les prix et en distribuant les denrées alimentaires de façon équitable.

Document 24 - Libération de Béziers : Francis Jouvin et le Groupe Cabrol en ouverture du défilé au Champ de Mars, 27 août 1944. Archives départementales de l'Hérault, 220 J 57.

---



## Le comité départemental de Libération : la résistance civile à l'œuvre

### Fiche 15

---

Document 25 - Première page du rapport sur le comité départemental de Libération, septembre 1944. Archives départementales de l'Hérault, 138 W 1.

Document 26 - Extrait d'une délibération du comité départemental de Libération, 27 novembre 1944, Archives départementales de l'Hérault, 138 W 3.

---

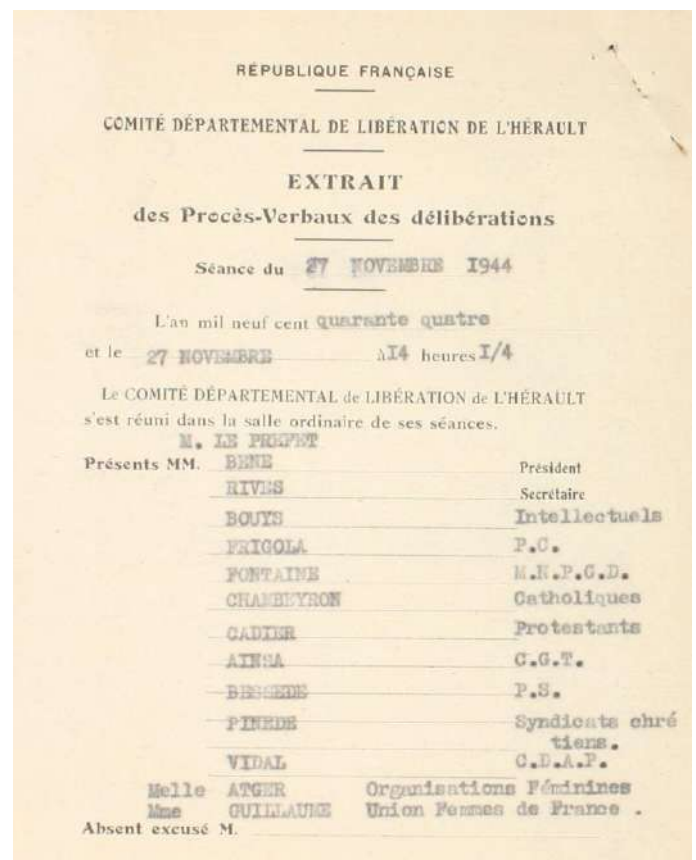
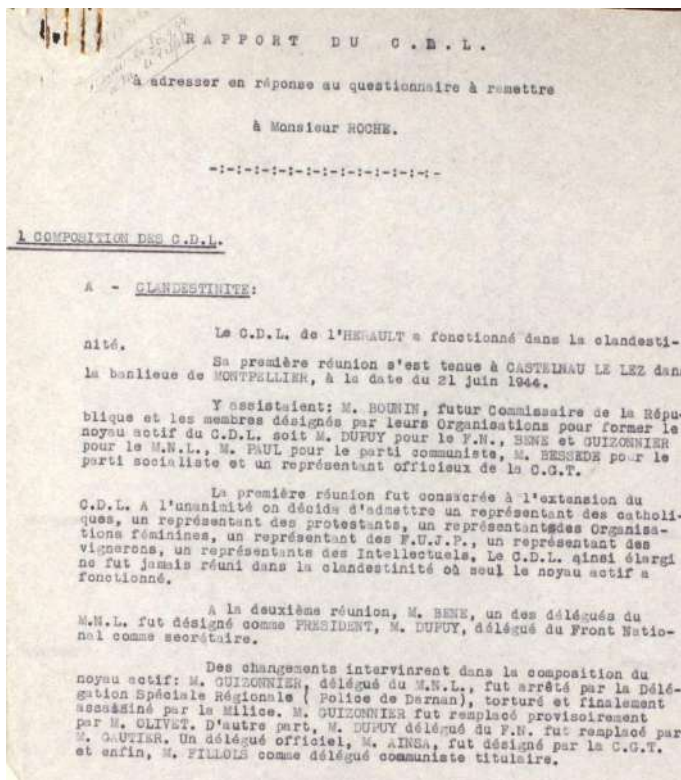
Le comité départemental de Libération (CDL) est une structure de la Résistance intérieure, créée à l'initiative du Conseil national de la Résistance (CNR), puis légalisée par le Comité français de Libération nationale avec l'ordonnance d'Alger du 21 avril 1944 portant organisation des pouvoirs publics en France après la Libération. L'organisation civile de la Résistance intérieure repose sur un modèle pyramidal avec, à sa tête, le CNR, fondé le 27 mai 1943 par Jean Moulin à la demande du général de Gaulle, et sa déclinaison locale : comités régionaux et départementaux et comités locaux de Libération. Le CDL n'a toutefois pas vocation à se substituer au pouvoir exécutif représenté par le commissaire de la République et le préfet.

Le comité local de Libération regroupe les représentants des mouvements de Résistance, des grandes organisations ouvrières, des partis politiques, et intègre des personnalités publiques dont l'attitude patriotique a été irréprochable. Le CDL de l'Hérault a commencé à se réunir dès le 21 juin 1944 à Castelnau-le-Lez en présence de Jacques Bounin, futur commissaire de la République. À la deuxième réunion, Jean Bène, représentant le Mouvement de Libération nationale (MLN), est nommé à sa présidence. Durant la clandestinité, cet avocat ne se contente pas de combattre les troupes d'occupation. Il envisage les différentes phases de la réorganisation du pouvoir après la fin du conflit. Par la suite, le CDL assume de nombreuses tâches : l'organisation du ravitaillement, l'épuration dans les administrations publiques, la reconnaissance des comités locaux de Libération, l'installation des nouvelles municipalités, le règlement de toutes les questions urgentes (questions agricoles, salaires, secours aux victimes de la répression...), et enfin l'étude du budget départemental pour 1945.

Le CDL est en lien au niveau national avec le Gouvernement provisoire de la République française (GRPF), le CNR et travaille de concert avec la préfecture et le commissaire de la République. En outre, il entretient d'étroites relations avec les comités locaux de Libération (CLL) qu'il a participé à constituer avec l'aval du préfet. Non sans autorité, il définit au travers de circulaires et d'échanges de correspondance le rôle des CLL, leurs missions et le programme à tenir. Le CDL n'hésite pas à intervenir en cas de dysfonctionnement avéré des structures locales. Les CLL sont également invités à s'exprimer lors d'un congrès à Béziers dans le cadre de la préparation de la conférence nationale des CDL ou des États généraux de la Renaissance française au travers de cahiers de revendication. La mission du CDL s'achève progressivement après le rétablissement des élections des conseillers généraux en charge de la gestion du département.

Document 25 - Première page du rapport sur le comité départemental de Libération, septembre 1944. Archives départementales de l'Hérault, 138 W 1.

Document 26 - Extrait d'une délibération du comité départemental de Libération, 27 novembre 1944, Archives départementales de l'Hérault, 138 W 3.



## Épurations plurielles : politique, administrative et extrajudiciaire

### Fiche 16

---

Document 27 - Lettre du commissaire de police d'Agde adressée au chef régional des services de sécurité publique à Montpellier, 31 août 1944. Archives départementales de l'Hérault, 12 W 692.

Document 28 - Lettre du procureur général près la Cour d'appel de Montpellier au président du comité départemental de Libération dressant un bilan des condamnations à mort prononcées par la Cour de justice de Montpellier, 23 mai 1945. Archives départementales de l'Hérault, 138 W 15.

---

Au cours de l'été 1944, la période de la Libération ouvre le temps de l'épuration, ou plutôt des épurations, qu'elles soient légales ou extrajudiciaires. Au cours des journées qui suivent la Libération, alors que l'État est désorganisé, les arrestations de collaborateurs s'enchaînent et gonflent les effectifs des prisons. Les pouvoirs publics entendent réagir rapidement pour encadrer l'épuration. À Montpellier, Jacques Bounin compte sur la présence des FFI (Forces françaises de l'intérieur) pour assurer l'ordre un certain temps : il est alors impératif d'éviter la guerre civile et les règlements de comptes.

Des femmes, accusées de collaboration avec les Allemands, sont châtiées, tondues publiquement, selon les directives officielles de la préfecture de l'Hérault. 280 femmes dans l'Hérault auraient ainsi été tondues publiquement. Cette décision singulière, qui fait d'une mesure épuratoire une mesure administrative, encadrée par l'administration, relève sans doute d'une volonté ferme d'arrêter les excès. À circonstances exceptionnelles, mesure exceptionnelle : le 27 août, le comité départemental de Libération se prononce pour l'application d'une justice spectaculaire : la justice militaire. La cour martiale de Montpellier se réunit pour la première fois le 30 août, sous la présidence du chef FFI, le lieutenant-colonel Leroy. Cette nouvelle cour juge sans instruction préalable et sans possibilité d'appel. À Montpellier et Béziers, les cours martiales organisent en priorité les procès de miliciens arrêtés, des membres de groupes de collaboration et des dirigeants du régime de Vichy au niveau régional. Lors de leurs 9 audiences, entre le 30 août et le 14 septembre, les cours martiales de Montpellier et de Béziers jugent 130 personnes et prononcent 88 sentences de mort (16 à Béziers et 72 à Montpellier).

La cour de justice de l'Hérault, instituée par arrêté du commissaire de la République du 11 septembre, est installée à Montpellier dès le 15 septembre. Composée d'un magistrat professionnel et de 5 jurés, elle juge les faits de collaboration commis entre le 16 juin 1940 et la Libération. Elle ordonne toutes peines prévues par le code pénal, jusqu'à la peine de mort. Devant la quantité des affaires, une section départementale est installée à Béziers. La cour de justice donne ainsi un cadre plus légal à l'épuration. Les jugements de ces deux cours ne sont pas susceptibles d'appel, seul le commissaire régional de la République dispose d'un droit de grâce pour les condamnés. Ceux qui n'ont pas été condamnés à mort par la cour martiale seront le plus souvent rejugés par la cour de justice.

Si l'épuration vise les hommes politiques, elle touche aussi les responsables de l'administration, les magistrats, les médecins, les enseignants. Cette épuration administrative est réclamée par les mouvements de Résistance, les partis politiques reconstitués et la presse née de la Libération. Elle touche davantage la police, avec le soutien de son secrétaire général, Marceau Gitard<sup>1</sup>, soucieux d'assainir son personnel et de redonner confiance à la population (445 policiers sont ainsi suspendus).

---

<sup>1</sup> Les archives de Marceau Gitard sont conservées aux Archives départementales de l'Hérault en sous-série 296 J (inventaire consultable en ligne).



Dans les autres services, les commissions d'épuration font également leur travail, mais l'épuration est plus lente et donne lieu à peu de sanctions.

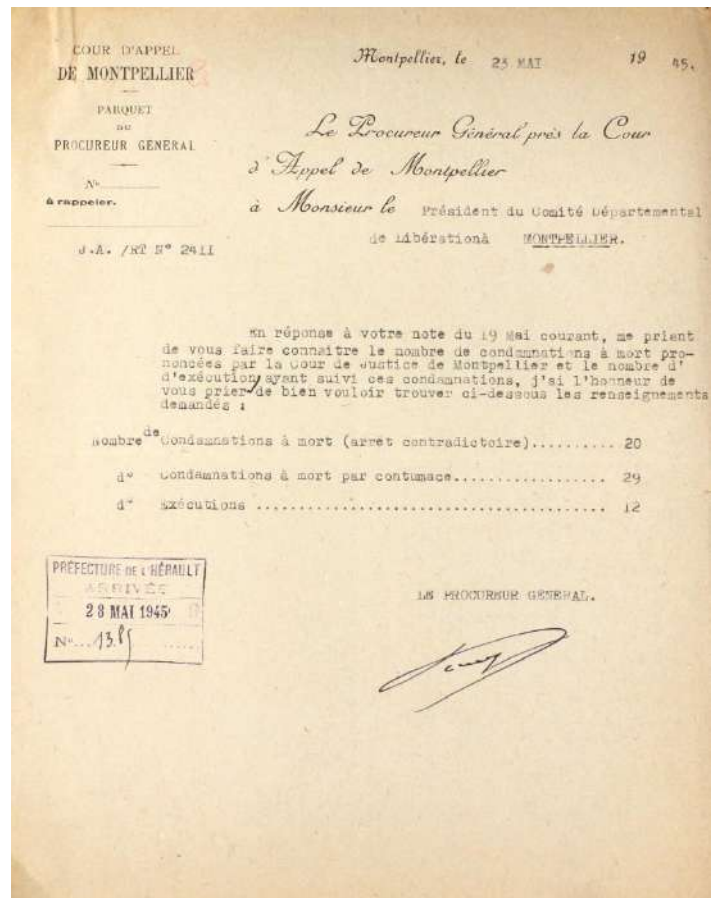
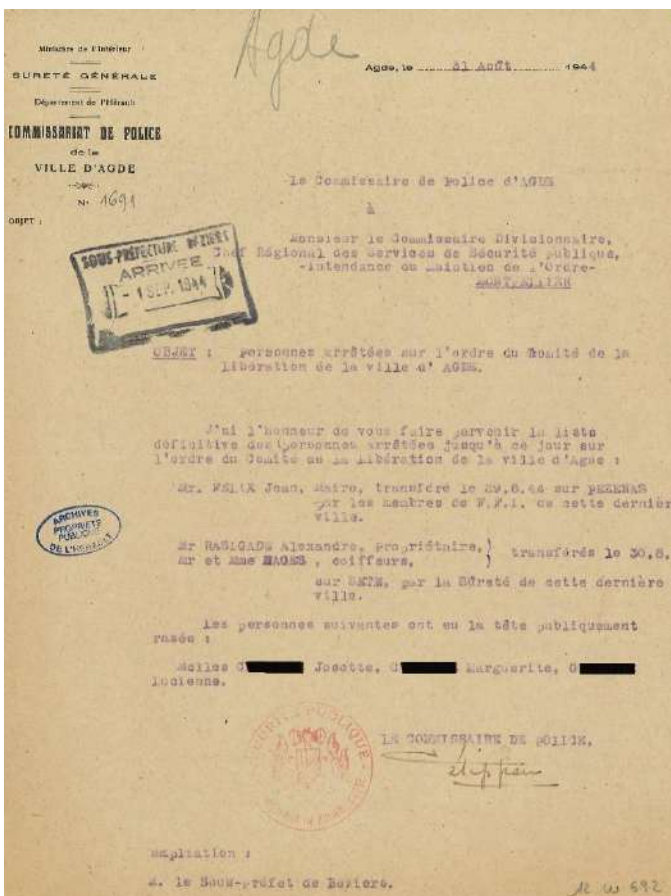
Le préfet use aussi de l'internement administratif, instauré en 1939 et largement utilisé sous Vichy, qui lui laisse le pouvoir discrétionnaire de faire interner, sans mandat d'arrêt délivré par un juge, tout individu susceptible de nuire à la défense nationale ou à la sécurité publique.

Enfin, l'épuration est également économique et les entreprises qui ont collaboré avec l'ennemi n'échappent pas non plus au phénomène. Le commissaire de la République dispose de très larges moyens d'intervention. Dès le 25 septembre 1944, il réquisitionne les mines et nomme de nouveaux dirigeants. En octobre, les comités régionaux d'épuration proposent des sanctions à l'encontre de ceux qui ont participé à la vie d'une entreprise ayant favorisé l'ennemi ou contrarié l'effort de guerre de la France. Jacques Bounin suspend, licencie et nomme par arrêté les directeurs des entreprises fautives.

L'épuration recouvre donc, dès la Libération, une réalité plurielle.

Document 27 - Lettre du commissaire de police d'Agde adressée au chef régional des services de sécurité publique à Montpellier, 31 août 1944. Archives départementales de l'Hérault, 12 W 692.

Document 28 - Lettre du procureur général près la Cour d'appel de Montpellier au président du comité départemental de Libération dressant un bilan des condamnations à mort prononcées par la Cour de justice de Montpellier, 23 mai 1945. Archives départementales de l'Hérault, 138 W 15.



## La renaissance d'une presse libre

Fiche 17

---

Document 29 - *La Voix de la Patrie*, 14 juillet 1943. Archives départementales de l'Hérault, 1000 W 212.

Document 30 - *Midi Libre*, n°1, 27 août 1944. Archives départementales de l'Hérault, PAR 989.

---

Durant les années noires, les deux grands quotidiens régionaux - *L'Éclair* et *Le Petit Méridional* - acceptent les contraintes de la censure et soutiennent le régime de Vichy. Pourtant, ces deux journaux, créés au début de la Troisième République, défendent des doctrines politiques opposées. *L'Éclair* représente les forces conservatrices et royalistes tandis que *Le Petit Méridional* porte la parole des courants républicains et radicaux-socialistes. Peu de temps avant la fin de la Seconde Guerre mondiale, les principaux mouvements issus de la Résistance s'entendent pour disposer, une fois la paix revenue, d'un organe de presse. Entre le 21 et le 26 août 1944, *L'Information du Languedoc*, un bulletin publié par le comité régional de Libération, cherche à rassurer l'opinion publique et à permettre la transition vers l'émergence d'une presse libre. C'est le 27 août que les deux principaux vecteurs de la Résistance régionale publient le premier numéro de leurs quotidiens. Ils s'intitulent : *La Voix de la Patrie* et *Midi Libre*.

*La Voix de la Patrie* est l'organe régional du Parti communiste français. Durant la guerre, les résistants issus de cette mouvance politique éditent dans l'Aude et l'Hérault une feuille clandestine qui porte ce titre. Plusieurs numéros sont distribués sous le manteau avec une périodicité irrégulière. Les rédacteurs choisissent souvent des dates symboliques pour mobiliser la population. C'est le cas le 14 juillet 1943. Les communistes cherchent à montrer que la situation des Français est alors identique à celle qu'ils ont subie en 1789. Ils appellent à manifester et espèrent une mobilisation importante pour entraîner un soulèvement identique à celui du 14 juillet 1789, jour de la prise de la Bastille. Les mots d'ordre brandis en 1943 ressemblent à ceux de 1789 : « Pour l'indépendance, pour la République, pour le pain ». Les rédacteurs dénoncent la collaboration entre les régimes nazis et pétainistes qui encouragent le Service du travail obligatoire (STO) en Allemagne. Ils s'interrogent sur le nombre de « patriotes » incarcérés dans les prisons et les camps de concentration. « Il faut les sauver ! » clament-ils. En août 1944, *La Voix de la Patrie* sort de la clandestinité pour devenir un grand quotidien régional d'information jusqu'en 1953, cédant alors sa place à *La Marseillaise*.

Dès les premiers jours de parution, *La Voix de la Patrie* subit la concurrence de *Midi Libre*, l'organe du Mouvement de Libération nationale qui résulte du regroupement des Mouvements unis de la Résistance (M.U.R.). Il s'agit d'une organisation créée en 1943 par la fusion de Combat, Franc-Tireur et Libération-Sud, trois grands réseaux non communistes de la zone sud. Jacques Bounin, commissaire de la République, attribue durant l'été 1944 au nouveau journal l'entreprise qui gère *L'Éclair*, située au 12, rue d'Alger à Montpellier. Les premiers journalistes se rendent sur place et font hisser sur le porche d'entrée le drapeau national sur lequel est cousue la croix de Lorraine. Dans le premier numéro, les rédacteurs s'arrêtent longuement sur « l'accueil délirant » réservé au général de Gaulle à Paris. Une photographie de l'auteur de l'appel du 18 juin 1940 orne la première page d'un quotidien qui a toujours pignon sur rue en 2024.

Document 29 - La Voix de la Patrie, 14 juillet 1943. Archives départementales de l'Hérault, 1000 W 212.  
 Document 30 - Midi Libre, n°1, 27 août 1944. Archives départementales de l'Hérault, PAR 989.

# LA VOIX DE LA PATRIE

.....14 JUILLET 1943.....

ORGANE REGIONAL DU FRONT NATIONAL DU LANGUEDOC - NUMERO SPECIAL.

SEUL A DES DROITS SUR SA PATRIE QUI A COOPERÉ A LA LIBERATION DE L'ESCLAVAGE.  
(SAINT-JUST)

**14 JUILLET 1789 — 14 JUILLET 1943**

POUR L'INDÉPENDANCE, POUR LA RÉPUBLIQUE, POUR LE PAÏN,

N'ALLEZ PAS AU TRAVAIL, PAVOISEZ, ARBOREZ LES 3 COULEURS, MANIFESTEZ.

**A 18H30 RASSEMBLEZ-VOUS DANS CHAQUE COMMUNE :**

A MONTPELLIER: place de la Préfecture et rue de la Loge;  
A BEZIERS: Allées Riquet  
A CARCASSONNE: Boulevard Barbès, A MONTBENT: promenade des Barques,  
et dans chaque village devant la Mairie symbole des premières Libertés  
et de la République.

---

## PAS UN HOMME POUR HITLER! IL FAUT LES SAUVER!

Hitler veut réaliser "Mein Kampf" 1.200.000 FRANÇAIS, des centaines de milliers de Français déportés, toute la jeunesse de France dans les bagnes nazis comme esclaves des nouveaux seigneurs, la mort pour un grand nombre, c'est l'annihilation de la France qui se poursuit.

Si le Reich était victorieux, jamais les nôtres ne reverraient leur Patrie; on enverrait à leur place des colons germains de la race supérieure qui occuperaient nos terres et transformeraient la France dépeuplée par l'assassinat et la déportation de ses fils en une colonie fournissant produits agricoles, chair à travail et à plaisir.

Déjà, lors de récents bombardements des centaines de Français ont trouvé la mort dans les usines ennemies IOC de Toulouse, 20 de Nîmes, 17 de Montpellier etc... beaucoup sont morts aussi sous les coups des Baches et des privations; car comme n'eut le peur des plus grandement que nous recevons. Est-ce qu'un fils v. père pleurer sa vieille maison en lui expliquant le calvaire qu'il subit? de plus ceux qui sont partis courent le risque d'être massacrés comme otages lors de la retraite des nazis;

Combien soufflent dans les prisons et les camps de concentration 200.000 patriotes, plus peut-être torturés et assassinés à petit feu pour avoir aimé la France plus que leur vie et que leur liberté.

Souvent ils sont livrés par les traîtres de Vichy et par des policiers siers sans avoir eu des pelotons d'exécution nés. C'est ainsi que sont tombés d'ESTIMÉ D'OXRES, pour tant DÉAUTES FORT DÉMENTIEMENT deux jeunes lycéens de 23 ans exécutés à Dijon par les nazis, ou bien les traîtres de Vichy et leurs juges assassins les envoient tout simplement à la guillotine comme les deux jeunes héros, Jean Robert et Félix, tombés pour la France à Nîmes en avril dernier.

Dans cette prison des dizaines de patriotes sont affreusement torturés, certains sont dans un état de santé très grave. L'un d'eux gravement blessé lors de son arrestation et affreusement maltraité à coups d'épingles par ces tortionnaires, est dangereusement malade.

Parmi ces emprisonnés, il y a des pères de famille comme Madame Mathieu mère d'un petit garçon de sept ans et d'une petite fille de huit ans dont on a pris la papa au cours des rafles du 2 mars. Que lui dit-on page 2

1<sup>er</sup> ANNEE - N° 1 DIMANCHE 27 AOÛT 1944 LE NUMERO 1 & 92

# MIDI LIBRE

Organe du Comité Régional du Mouvement de Libération Nationale

DIRECTION: 12, rue d'Alger - Téléphone: 2134, 2140 et 2141 - MONTPELLIER

---

## " Nous voilà parmi les vainqueurs " déclare le Général de Gaulle à Paris qui lui fait un accueil délirant

### A LA VEILLE des batailles des Flandres et d'Allemagne

Dans le Nord de la France



Le général de Gaulle est arrivé à Paris dimanche 27 août 1944. Il a été accueilli par une foule délirante. Il a déclaré : " Nous voilà parmi les vainqueurs ". Il a aussi déclaré que la France avait joué un rôle décisif dans la victoire.

La Bulgarie informe ses forces allemandes... Les Roumains en guerre contre l'Allemagne...

L'unité nationale... Les conditions imposées par le général Leclerc...

L'Union nationale... Les conditions imposées par le général Leclerc...

L'Union nationale... Les conditions imposées par le général Leclerc...

L'Union nationale... Les conditions imposées par le général Leclerc...

L'Union nationale... Les conditions imposées par le général Leclerc...

L'Union nationale... Les conditions imposées par le général Leclerc...

L'Union nationale... Les conditions imposées par le général Leclerc...

## Relancer l'économie : une priorité pour les pouvoirs publics

Fiche 18

---

Document 31 - Fiche établie par le Service du contrôle technique sur la question du ravitaillement, 28 août 1944. Archives départementales de l'Hérault, 999 W 213.

Document 32 - Carnet de tickets de rationnement de viande, septembre 1946. Archives départementales de l'Hérault, 35 W 3201.

Document 33 - Affiche « La France au secours de la France », vers 1945. Archives départementales de l'Hérault, 999 W 125.

---

La Libération du territoire national ne met pas fin aux préoccupations quotidiennes des populations civiles. La question si délicate du rationnement en temps de guerre continue d'être un enjeu majeur. Les pénuries et les privations minent le moral et affaiblissent les corps. La mortalité infantile est en hausse. Si les populations rurales du département peuvent parfois compter sur la production d'un potager familial, il en est tout autrement des habitants des villes ou des réfugiés, dépendants du système de répartition des denrées entre régions. Ce dernier montre souvent ses limites. Restent les filières illicites ou le marché noir qui ne font que renchérir le prix des denrées.

Le courrier, en date du 28 août 1944, prélevé par le Service du contrôle technique (SCT) est une illustration d'une situation préoccupante qui s'est installée depuis plusieurs années. Le SCT a pour objectif, en interceptant les correspondances et les communications, de surveiller la population et d'identifier les ennemis du régime de Vichy. Si lors de la Première Guerre mondiale, un tel système nommé « la censure postale » avait été mis en place pour contrôler les courriers rédigés par les combattants, ici le changement d'échelle est considérable : ce sont les Français dans leur ensemble qui peuvent voir leurs courriers lus par ces quelques 5 000 agents installés directement dans les bureaux de poste. Charge à ces lecteurs indiscrets de reporter les propos tenus sur des fiches. Par la suite, des rapports compilant ces lectures sont transmis aux autorités préfectorales. Échanges anodins ou discussions compromettantes, ce système de surveillance est une arme redoutable au service du gouvernement de Pétain. Il permet également un éclairage sur les sujets au cœur de la vie des Français. À partir de la Libération, le SCT continue de travailler mais désormais au bénéfice des nouvelles institutions.

Que ce soit pour les habitants, qui se plaignent de ne pas pouvoir manger à leur faim, ou pour les nouvelles autorités, après les débarquements, qui font face à une situation plus que dégradée, la priorité reste la livraison par les départements voisins (Lozère et Aveyron) de denrées qui font défaut dans un département tourné vers la monoculture viticole. Dans la continuité du système établi pendant l'Occupation, les tickets de rationnement restent l'outil indispensable pour accéder aux aliments de base, durant l'année 1944 et bien après. Ainsi ce système n'est supprimé qu'en mars 1949. Les réseaux de production et de distribution ont été mis à mal et les nouvelles autorités doivent s'atteler à cette tâche. Les campagnes de collecte, ici de textiles, sous l'égide du nouveau gouvernement sont un moyen d'en appeler à la solidarité nationale dans un pays en reconstruction.

Document 31 - Fiche établie par le Service du contrôle technique sur la question du ravitaillement, 28 août 1944. Archives départementales de l'Hérault, 999 W 213.

Document 32 - Carnet de tickets de rationnement de viande, septembre 1946. Archives départementales de l'Hérault, 35 W 3201.

Document 33 - Affiche « La France au secours de la France », vers 1945. Archives départementales de l'Hérault, 999 W 125.

**DÉCISION :**  
ACHEMINEMENT

Date de l'interception : 29.8.44  
Date du document : 28.8.44  
N° : 1-15  
Référence :

EXPÉDITEUR	INTERMÉDIAIRE	DESTINATAIRE
X..... MONTPELLIER / Hérault		MALMAZET ROZIERES / Ardèche

**RÉSUMÉ :**  
Inquiétude sur la rareté de pain.

**EXTRAIT :**

Le pain est arrivé 2 jours ... puis plus rien. Comme avant nous n'avons rien à manger... Les manifestations patriotiques ne remplissent pas le ventre. Les raisins sont en abondance... Le vin est libre, mais cela ne suffit pas. Nous avons tant et tant faim...

Je me porte de plus en plus mal sans pain, je maigris tous les jours cela ne peut durer éternellement ainsi ...

**DESTINATAIRES**  
Préfet de l'Hérault,

**CONFIDENTIEL**  
En aucun cas il ne doit être fait directement état auprès des tiers de la présente interception, qui ne vaut que comme une indication dont le source n'a pas à être révélé.



**LA FRANCE AU SECOURS DE LA FRANCE**

**POUR LES FRANÇAIS SINISTRÉS**

UN MILLION de FRANÇAIS SINISTRÉS, dénués de tout, vont affronter l'hiver sans toit, sans vêtement. Une effroyable misère les MENACE.

**AIDEZ-LES !**

C'est votre DEVOIR : les FRANÇAIS doivent d'abord compter sur eux-mêmes.  
C'est votre INTÉRÊT : vous ne tarderez pas vous-même à subir les conséquences de cette misère, si vous n'êtes pas résolus à lutter contre elle.

**DONNEZ aux SINISTRÉS :** donnez de l'argent, mais apportez aussi vos dons en nature : vêtements, linge, objets de ménage, mobilier, aux Œuvres, et Groupements signataires du présent appel. La collecte de vêtements et linge donnera lieu à une remise de "Points de Textile de Récupération". Si vous ne pouvez pas vous déplacer, avisez les et des équipes de Jeunes prendront livraison de vos dons qui partiront sans tarder vers les régions sinistrées.

N'attendez pas, chaque minute perdue, c'est une vie française en danger.

**AIDEZ-NOUS à SAUVER les SINISTRÉS**

M. WEISS, Maire de Montpellier  
M. BOUNIN, Maire de Montpellier

Ent'Aide Française, Comité Départemental de la Libération, Croix-Rouge Française, Comité des Maladeux, Reims, Comité d'Action Française de M. L. M., Comité des Femmes de France, Comité Médical de la Libération, Evénis, Eglise de Réformés, Service d'Ent'Aide de la Ville de France, Ligue Française d'Action Catholique, Forces Unies des Jeunes Patriotes, Scoutisme Français

Mouvement Populaire des Familles, Union Familiale Chrétienne et Sociale, C. O. S. O. B., C. S. I., Les Artisans Patriotes, Jean Moulin et ses Spectacles Chrétiens, Équipes d'Ent'Aide Quotidienne

F. D. T. - F. I. - L. U. - F. F. E. - G. D. F. - S. D. F.

## Le déminage, une étape décisive pour relancer l'économie

### Fiche 19

---

Document 34 - Signalisation d'un champ de mines dans une vigne (1945-1946). Archives départementales de l'Hérault, 173 J 19

Document 35 - Intervention d'une équipe de déminage à Celleneuve, [1944]. Archives départementales de l'Hérault, PH 2915

---

Dès septembre 1944, les missions de déminage du littoral et de l'intérieur des terres du département sont considérées comme prioritaires et coordonnées par les services du génie rural du ministère de l'Agriculture. Depuis l'invasion de la zone libre en novembre 1942, les Allemands n'avaient, en effet, cessé de piéger (fortins bétonnés, fils barbelés, mines...) le territoire, modifiant ainsi la physionomie des espaces et les modes de vie et usages des terres par les populations avec, pour objectifs, d'assurer un contrôle exclusif des accès et empêcher la progression d'une potentielle contre-offensive alliée sur le bassin méditerranéen.

À la Libération, ces opérations de déminage se font notamment sous la pression des agriculteurs qui souhaitent accélérer la remise en état de leurs parcelles. Dans l'Hérault, près de 17 500 ha de terre (dont 10 000 ha de vignobles) sont évalués minés. Les missions de déminage nécessitent donc une coopération interministérielle pour venir à bout de ce vaste chantier (ministères de l'Agriculture, Reconstruction et Urbanisme, Armées). Un plan de désamorçage est rapidement élaboré par le service du génie rural demandant aux propriétaires de terrains minés de faire recenser leurs parcelles par les mairies. Ces signalements émanent alors de l'ensemble du département dont de nombreuses communes situées sur le littoral (Valras-Plage, Vias, Sète, Marseillan...). Concernant l'intérieur des terres, la priorité est donnée au déminage des vignobles, notamment à Frontignan. Une signalisation spécifique est ensuite apposée pour indiquer les zones à risques avec, parfois, le réemploi de panneaux d'avertissement en allemand et l'utilisation de fils de fer barbelés servant de clôture pour en empêcher l'accès et garantir la sécurité des populations civiles.

Le manque de matériel et de personnel qualifié pour effectuer ces opérations sensibles ralentissent considérablement les opérations de déminage. Les prisonniers de guerre, main-d'œuvre facilement exploitable, sont, dans un premier temps, mobilisés pour effectuer ces missions périlleuses : 510 prisonniers sont envoyés dans l'Hérault à cet effet dès 1945. De nombreux accidents mortels ainsi que des évasions sont à déplorer. L'ampleur de la tâche est immense et impose rapidement un autre fonctionnement : ainsi, des sociétés privées, adjudicataires de ces chantiers, prennent ensuite le relai dans le département, réparties sur trois secteurs (régions de Montpellier, bassin de Thau et Béziers). Les opérations de déminage se poursuivent sur l'ensemble du territoire national jusqu'en 1947, date à laquelle la direction du déminage est dissoute.

Document 34 - Signalisation d'un champ de mines dans une vigne (1945-1946). Archives départementales de l'Hérault, 173 J 19

Document 35 - Intervention d'une équipe de déminage à Celleneuve, [1944]. Archives départementales de l'Hérault, PH 2915



## La première exposition au musée Fabre après la Libération

Fiche 20

---

Document 36 - Catalogue de la *Première Exposition de la Libération* organisée par le Comité des intellectuels, 2 au 25 décembre 1944. Musée Fabre, photographie du Musée Fabre de Montpellier Méditerranée Métropole / Numérisation documentation scientifique.

---

Le 2 décembre 1944, le musée Fabre de Montpellier ouvre ses portes pour la *Première Exposition de la Libération* à l'occasion du congrès des Comités nationaux des intellectuels à la faculté des Lettres. La ville accueille, à cette occasion, plusieurs manifestations artistiques ouvertes au grand public. Le catalogue de l'exposition s'articule autour d'un texte de présentation de Jean Claparède, qui participe alors à la direction du musée, et de la liste des exposants.

En couverture figure Pégase, le cheval ailé des muses, et l'identité de l'initiateur de l'événement, le « Comité des Intellectuels ». Les Comités nationaux des intellectuels sont nés de la Résistance. Les premières initiatives remontent à l'arrestation à Paris, le 30 octobre 1940, du professeur Langevin, physicien réputé et fondateur en 1934 du Comité de vigilance des intellectuels antifascistes.

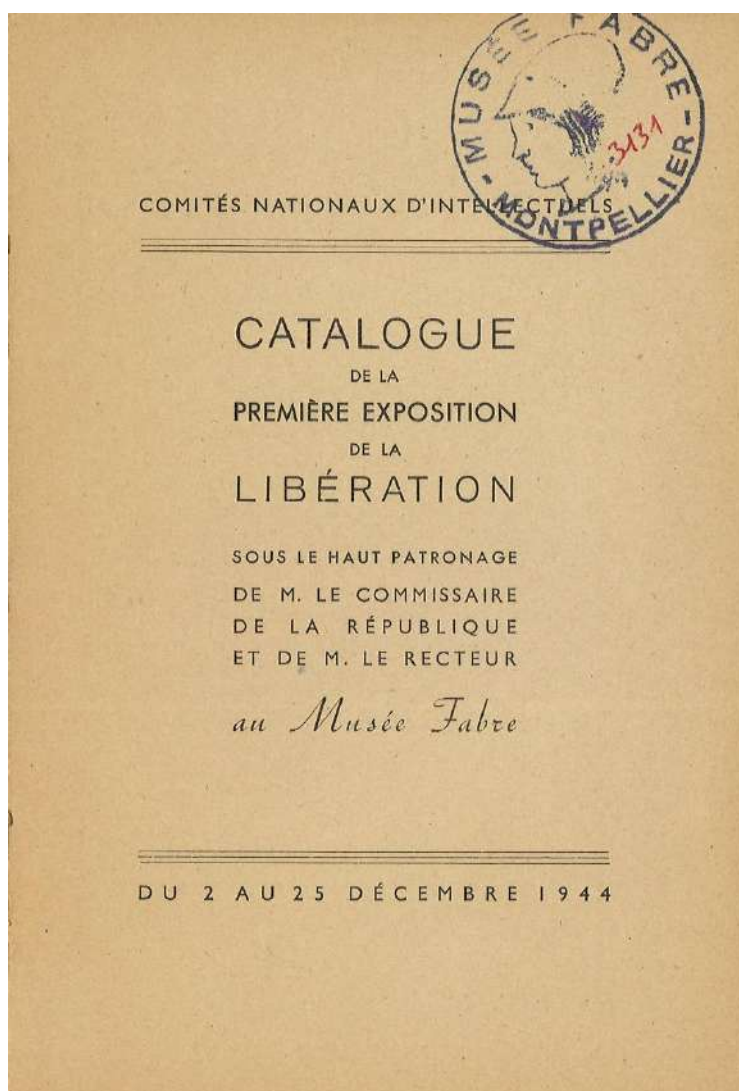
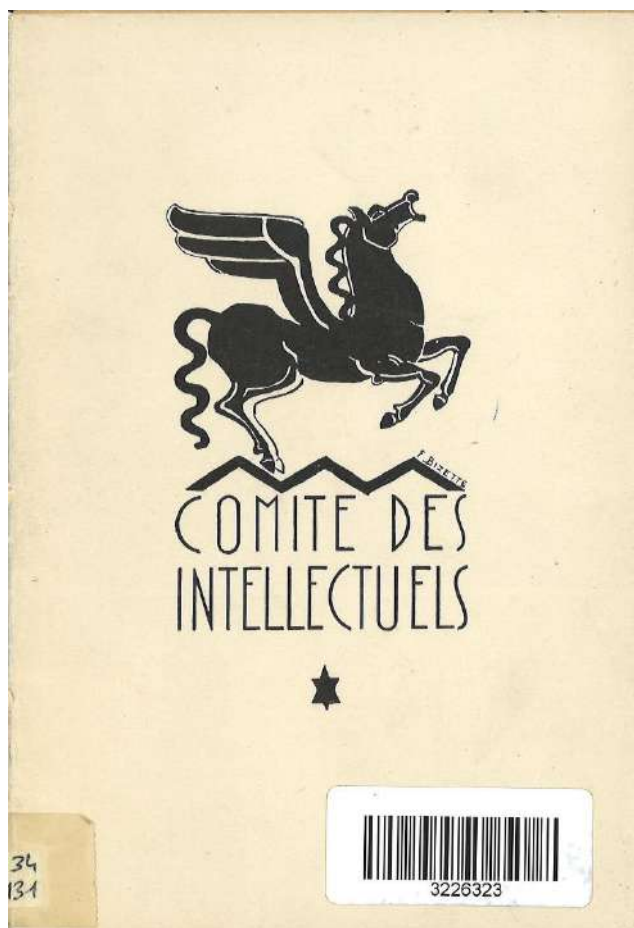
À l'origine de l'exposition, l'on trouve deux figures de l'École des Beaux-Arts de Montpellier : les peintres Julien Descossy (1904-1980), son directeur depuis 1939 et Jean-Aristide Rudel (1884-1959), professeur de dessin et animateur du Comité des intellectuels de Montpellier. La sélection des exposants renvoie à la volonté du comité de participer à l'élan de la refondation qui caractérise la période. « Les artistes de la Résistance ont désiré avoir autour d'eux des camarades qui, tout en n'ayant pas participé activement à la Résistance ou en s'y présentant à la fin, désiraient affirmer leur volonté d'être présents pour le réveil du pays, car tel est le but du Comité des intellectuels : faire un noyau solide de tous ceux qui n'avaient pas désespéré et s'adresser à tous en leur insufflant le désir de construire et faire vivre la vraie pensée libre du pays », lit-on dans *Midi Libre* du 2 décembre 1944. L'exposition connaît un vif succès qui « renoue avec une tradition, brutalement interrompue, par les événements, celle des Salons, si goûtés par nos concitoyens », résume *Midi Libre* dans son édition du 21 décembre 1944.

L'introduction de la brochure a été confiée à Jean Claparède, conservateur du musée Fabre en 1945. Celui qui était enseignant aux Beaux-Arts et en classe préparatoire durant la guerre participe alors à la sauvegarde des collections du musée. Après sa fermeture, le 12 novembre 1942, les œuvres sont dispersées vers le château de Roquedols en Lozère, l'abbaye de Saint-Guilhem-le-Désert et le château de Saint-Gall dans le Cantal. Elles ne reviennent à Montpellier qu'au cours du second semestre 1945.

Après le conflit, Jean Claparède conduit une politique de modernisation du musée Fabre et de ses collections : travaux de rénovation et enrichissement du fonds. Un décret publié au *Journal officiel*, le 28 juillet 1946, valide l'inscription du musée Fabre sur la liste nationale des seize musées provinciaux classés.



Document 36 - Catalogue de la *Première Exposition de la Libération* organisée par le Comité des intellectuels, 2 au 25 décembre 1944. Musée Fabre, photographie du Musée Fabre de Montpellier Méditerranée Métropole / Numérisation documentation scientifique.



## L'attente du retour

### Fiche 21

---

Documents 37 - Renseignements donnés par la famille de Louis-Marius-Fulcran Abbal, déporté en Allemagne et toujours porté absent, au comité départemental de Libération, 1<sup>er</sup> avril 1945. Archives départementales de l'Hérault, 138 W 24.

Document 38 - Avis de recherche publié dans *La Voix de la Patrie*, 23 juin 1945. Archives départementales de l'Hérault, PAR 3699.

Document 39 - Lettre du Conseil consultatif de l'absent sur le recensement des Disparus, 25 juillet 1945. Archives départementales de l'Hérault, 138 W 18.

---

La libération progressive des territoires soumis au joug nazi s'accompagne de la libération des camps, qu'ils soient de détention, de concentration ou d'extermination. L'administration et le gouvernement provisoire de la République française organisent le retour de ces déplacés.

Les renseignements donnés au Comité départemental de Libération de l'Hérault pour retrouver Louis Marius Fulcran Abbal, un habitant de Bédarieux arrêté par la Gestapo et « probablement déporté » en Allemagne, correspondent à une forme d'appel à l'aide d'une famille désemparée. Une telle fiche signale à la fois l'historique de son incarcération et des éléments de reconnaissance sur le plan physique. Afin d'enrichir ces signalements, des appels à témoins et avis de recherche sont régulièrement publiés dans la presse par les proches, les comités de Libération ou les associations de disparus, notamment pour solliciter l'aide des prisonniers ou des déportés qui ont retrouvé leur sol natal.

Cette pratique de la recherche intensive est portée à l'échelle nationale par le ministère des Prisonniers de guerre, Déportés et Réfugiés, qui institue une « sous-direction des fichiers et statistiques », chargée de centraliser les témoignages réunis par les comités locaux et les structures administratives, responsables de l'accueil et du suivi des rapatriés. La note émise le 25 juillet 1945 par le Conseil consultatif de l'Absent témoigne des relations étroites entretenues entre le ministère et les organismes locaux, mais également de la prise en compte du « disparu » comme un administré à part entière dont les intérêts sont défendus par des représentants politiques, associatifs et religieux. L'intensification de ces recherches accompagne la grande « campagne nationale du retour ». En effet, si elle vise à favoriser au plus vite leur « retour à la vie » et leur réintégration dans la société, il s'agit également pour le pays de dénombrer les morts ou tenus pour tel afin de soulager « les infortunes qu'ils ont laissées après eux ». La préparation du travail de mémoire et de reconstruction du pays impose de savoir au plus vite sur quelle population la France peut compter.

En revenant sur la fiche de Louis Abbal, on constate que celle-ci a été doublement rayée à une date inconnue. Comme le « disparu » a été déclaré « Mort pour la France » en 1954, selon sa fiche matricule, on peut émettre l'hypothèse que ces deux coups de crayon (bleus et rouges) signent l'arrêt des recherches le concernant. Elles auront tout de même durée presque dix ans.

Documents 37 - Renseignements donnés par la famille de Louis-Marius-Fulcran Abbal, déporté en Allemagne et toujours porté absent, au comité départemental de Libération, 1<sup>er</sup> avril 1945. Archives départementales de l'Hérault, 138 W 24.

Document 38 - Avis de recherche publié dans *La Voix de la Patrie*, 23 juin 1945. Archives départementales de l'Hérault, PAR 3699.

Document 39 - Lettre du Conseil consultatif de l'absent sur le recensement des Disparus, 25 juillet 1945. Archives départementales de l'Hérault, 138 W 18.

A / Bédarieu le 1<sup>er</sup> Avril 1945

Nom : ABBAL Louis Marius Fulcran  
 né à Lodève Hérault le 13 février 1891  
 domicile 20 Grand Rue à Bédarieu. H<sup>t</sup>.

- Arrêté par la Gestapo et la milice à son domicile le 2 février 1944 (Résistance)
- Incarcéré à Montpellier prison de la 3<sup>e</sup> case
- Transféré au fort Noutuc à Lyons le 6 Avril 1944
- Graduit devant le tribunal militaire allemand le 22 Avril 1944. Acquitté mais probablement déporté fin Mai 1944
- N'a jamais donné de ses nouvelles
- A noter qu'il est réformé de la guerre 1914-18 pour blessure au bras gauche (griffe cubitale) et qu'il a été blessé lors de son arrestation par la Gestapo (cuisse droite lésée, plus 2 balles dans l'épaule droite)

Préveur en cas de rapatriement : M<sup>me</sup> Abbal  
 Institutrice rue des Aires à Bédarieu (H<sup>t</sup>)



96 CONSEIL CONSULTATIF DE L'ABSENT  
**Recensement des Disparus**  
 25 Juillet 1945

Monsieur le

Lors de ses dernières réunions, le Conseil Consultatif de l'Absent s'est particulièrement préoccupé des mesures qui pourraient dès à présent être prises pour recueillir auprès des rapatriés et auprès des divers groupements, fédérations et œuvres qui s'intéressent à leur sort, tous renseignements, toutes informations intéressant les disparus.

Le pays a vis-à-vis des absents un double devoir : accueillir d'abord ceux qui reviennent recueillir en même temps sur les absents présumés disparus ou décédés, toutes déclarations, tous témoignages écrits ou oraux, tous documents qui puissent permettre de retrouver leur trace, de conserver leur souvenir, d'ouvrir ultérieurement le dossier officiel de disparition ou de décès, de veiller enfin sur les familles qui ne retrouveront pas leurs absents, parents, femmes, enfants de disparus.

## Le droit de vote des femmes : une autre société

### Fiche 22

---

Document 40 - Deux bulletins de vote avec suffrages comptabilisés lors des élections municipales de Montblanc, 29 avril 1945. Archives départementales de l'Hérault, 138 W 15.

Document 41 - Correspondance de Laure Moulin au président du comité départemental de Libération, 17 juin 1945. Archives départementales de l'Hérault, 138 W 18.

---

L'ordonnance du 21 avril 1944 promulguée à Alger par le général de Gaulle donne le droit aux Françaises de voter et être candidates à tous les scrutins organisés à partir de cette date. Ce droit, gagné de haute lutte après des décennies de combat, est dès l'organisation des premières élections en 1945, pleinement exercé par les femmes, notamment résistantes, dont l'engagement pendant la Seconde Guerre mondiale avait largement contribué, par leurs actions et leur courage, à cette reconnaissance.

Les femmes deviennent donc des citoyennes égales en droit de vote, au même titre que les hommes. Pour autant, elles ne sont toujours pas les égales des hommes, notamment en matière d'émancipation financière ou pour être positionnées en tête de liste des scrutins. Ainsi la protestation de Laure Moulin (la sœur de Jean Moulin), élue de la République, au président du comité départemental de Libération (CDL) illustre la difficulté de certaines organisations de femmes résistantes à trouver leur place dans un paysage politique en reconstruction, notamment à l'occasion de l'organisation par le Conseil national de la Résistance (CNR) des États généraux de la Renaissance dont l'objectif était notamment l'écriture d'une nouvelle constitution pour la France.

Dans l'Hérault, dès 1945, les femmes électrices se rendent massivement aux urnes (le taux d'abstention recule de six points en octobre 1945 par rapport à 1936 alors que le nombre d'électeurs a quasiment doublé) et se présentent sur des listes électorales, parfois en position éligible. Simone Demangel, Héroïse Brun-Dumesnil et Laure Moulin par exemple entrent ainsi au conseil municipal de la ville de Montpellier au mois de mai 1945. À Montblanc (commune de près de 1 500 habitants), sur deux listes, seules quatre femmes sur trente-deux candidats se présentent alors aux élections municipales. Pourtant, les suffrages qu'elles obtiennent sont au même niveau que ceux obtenus par les candidats masculins. Toutefois leur faible nombre ne permet pas une représentativité paritaire.

Aucune femme n'est élue maire dès 1945 dans le département et il faut attendre Madeleine Laissac, qui, en 1947, devient maire de la commune de Saint-Nazaire-de-Ladarez et le restera jusqu'à son décès en 1971.

Document 40 - Deux bulletins de vote avec suffrages comptabilisés lors des élections municipales de Montblanc, 29 avril 1945. Archives départementales de l'Hérault, 138 W 15.

Document 41 - Correspondance de Laure Moulin au président du comité départemental de Libération, 17 juin 1945. Archives départementales de l'Hérault, 138 W 18.

COMMUNE DE MONTBLANC

**Élections Municipales du 29 Avril 1945**

**Liste d'Unité Républicaine**

Mouvements unis de la Résistance et de la Libération

SOULIÉ Émilien	270
BRICE Justin	250
CLAVEL René	245
CHEYMOL Aimé	243
COMBESCURE Émilien	242
COSTE Maxima	242
GARRABÉ François	246
M <sup>me</sup> HÉRAL Elise	224
HUGOL Émile	246
M <sup>me</sup> MÉRIC Marthe	236
MOLINIÉ Jules	241
M <sup>me</sup> MOLY Adrienne	18
SICARD Ernest	236
SOLOMIAC Georges	215
VACHIER Auguste	223
VACHIER Julien	238

Imp. DOMAS PÉREZ

COMMUNE DE MONTBLANC

**Élections Municipales du 29 Avril 1945**

**Liste d'Union Républicaine et Socialiste**

de la Défense Nationale

et de la Défense des Intérêts Viticoles

BARTHE Édouard, Député de l'Hérault, maire sortant, président de l'Office international du vin	461
ABBAL Jules, propriétaire exploitant	458
AMIEL Adrien, propriétaire exploitant, conseiller sortant	448
COSTE Henri, ouvrier agricole	430
DELMAS Louis, ouvrier agricole, conseiller sortant	448
DONNADILLES Louis, ouv. agricole, conseiller sortant	448
FACERIES Jean, ouvrier agricole, conseiller sortant	448
FABRE Césaire, ouv. chauffeur, conseiller sortant	448
M <sup>me</sup> GIBERT Ernestine, infirm. diplômée, agriculture	448
GOUDOU Hubert, prop. exploitant, conseiller sortant	448
HÉRAL Justin, propriétaire viticulteur	443
JEOFFRE Albain, fermier exploitant, conseiller sortant	448
PALAT Paul, propriétaire exploitant	478
PASTRE Aimé, propriétaire viticulteur	400
ROUSSOULY Édouard, prop. viticul. conseiller sortant	429
ROUTIER Marcellin, propriétaire exploitant	

Imp. DOMAS PÉREZ

**FEMMES DE LA LIBÉRATION NATIONALE**  
PLACE DES MARTYRS DE LA RÉSISTANCE — MONTPELIER (H1)

Montpellier le 17 juin 45

ARCHIVES PROPRIÉTÉ PUBLIQUE DE L'HERAULT

10 JUILLET 1945

Monsieur le Président,

Les Femmes de la Libération Nationale de Montpellier n'ayant pas été invitées à la préparation des États Généraux de la Résistance Française et notamment à la réunion qui doit se tenir demain sous la présidence de Monsieur le Maire, j'ai l'honneur de vous présenter en leur nom une énergique et solennelle protestation.

Le Communiqué du Conseil National de la Résistance, fait à la presse, après la séance du 1<sup>er</sup> juin, porte, en son article premier que "Les Délégations départementales seront... composées de représentants de chaque mouvement, parti et organisation reconnus par le C.N.R. ou représentés à l'Assemblée Consultative."

Or le mouvement des Femmes de la Libération nationale est représenté à l'Assemblée

Consultative par M<sup>me</sup> Aubrac, Deleury et Defers. Nous remplissons donc les conditions voulues pour participer aux États Généraux.

Vous n'ignorez pas, Monsieur le Président, que si, à Montpellier, nous avons été écartées des Comités de Libération, nous avons, lors des élections municipales, obtenu, sur la liste Commune républicaine antifasciste de la Libération, le même nombre de candidates que l'Union des Femmes Françaises le principe d'égalité entre les deux mouvements féminins ayant été admis. Nous avons, de ce fait, deux conseillères municipales.

Nous espérons, Monsieur le Président, que vous voudrez bien user de votre autorité pour réparer le tort qui continue à nous être fait.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments distingués.

L. Moulin

Responsable locale F.L.N.

ARCHIVES PROPRIÉTÉ PUBLIQUE DE L'HERAULT

## La continuité des services postaux

### Fiche 23

---

Documents 42, 43, 44, 45, 46 et 47 - Timbres postaux, extraits de la collection « Histoire de la Résistance » rassemblée par Robert Duval (1908-1999), résistant-déporté à Dachau, membre fondateur du musée de la Résistance et de la Déportation, Castelnau-le-Lez, photographie Virginie Louis, Archives départementales de l'Hérault.

---

La Seconde République met en place à partir d'août 1848 une grande réforme de la poste. L'Assemblée nationale vote la création d'un timbre avec un tarif postal simplifié et bon marché, proportionnel au poids de l'envoi. Auparavant, le coût des envois postaux était très élevé. Il fallait plus d'une journée de travail à un ouvrier ou un cultivateur pour payer l'envoi d'une lettre. Le 1<sup>er</sup> janvier 1849, le premier timbre-poste français est émis, utilisé par l'ensemble de la population en métropole et dans l'empire colonial français. Le timbre-poste devient très vite un outil un propagande politique.

Les timbres présentés sont émis à différentes périodes de l'histoire de la France. Deux sont des timbres de la Troisième République et montrent l'empire colonial : *Madagascar* émis en 1931, à l'effigie du maréchal Gallieni en cavalier conquérant et celui sur *la cote française des Somalis* daté de 1938, illustré par la mosquée de Djibouti. Ils portent la mention « France Libre » indiquant que ces timbres ont eu cours dans les territoires ralliés à la France Libre et peut-être en France métropolitaine pendant la Seconde Guerre mondiale. Le ralliement de l'empire colonial est, pour le général de Gaulle, un enjeu majeur.

Deux autres timbres sont émis par le régime de Vichy en 1941 : l'un à l'effigie de Mercure, dieu du commerce et des grains, l'autre à l'effigie de Philippe Pétain en grande tenue de maréchal. Ces deux timbres sont toujours disponibles après la Libération et portent la surcharge « RF » qui montre le retour à la République, après l'ordonnance du 31 août 1944 relative au rétablissement de la légalité républicaine sur le territoire continental.

Le dernier timbre est émis par le Comité français de Libération nationale, créé le 3 juin 1943 et présidé par le général de Gaulle, pour préparer l'après-guerre sur le plan institutionnel et politique. Ce timbre est clairement un outil de combat : il porte la mention d'une surtaxe (98,50 c) destinée à financer la Résistance. Le prix du timbre est ainsi majoré de deux tiers. Son achat en fait un acte de soutien net, en ces temps d'économie de guerre. L'iconographie présente des combattants armés, les symboles de la République (drapeau déployé, bonnet phrygien du soldat révolutionnaire) et la croix de Lorraine.

L'enveloppe, quant à elle, est affranchie par les deux timbres du régime de Vichy, le *Mercure* et le *Pétain*, corrigés en quelque sorte par une flamme postale : Lyon libéré 2-9-44. Ce qui en fait un support de communication pour les nouvelles autorités politiques qui se mettent en place à la Libération.

Documents 42, 43, 44, 45, 46 et 47 - Timbres postaux, extraits de la collection « Histoire de la Résistance » rassemblée par Robert Duval (1908-1999), résistant-déporté à Dachau, membre fondateur du musée de la Résistance et de la Déportation, Castelnau-le-Lez, photographie Virginie Louis, Archives départementales de l'Hérault.



## Les changements des noms de rues : l'exemple de Clermont-l'Hérault

### Fiche 24

---

Document 48 - Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de Clermont-l'Hérault, séance du 4 décembre 1944. Archives municipales de Clermont-l'Hérault, 1 O 7.

---

Dès 1940, le gouvernement de Vichy lance une grande campagne de propagande pour mettre en œuvre la Révolution nationale qui entend effacer l'héritage républicain issu de la Révolution française et de la philosophie des Lumières. Les noms de rues, rappelant les grands principes de cette période et les figures politiques les incarnant, sont dans le collimateur des autorités publiques. C'est le cas par exemple à Clermont-l'Hérault. Le 28 février 1941, les membres de la délégation spéciale, mise en place par le régime pétainiste, précisent « qu'une ville s'honore en rappelant aux habitants par le nom de ses rues les gloires de la Patrie ». Ils procèdent ainsi à neuf changements : « le boulevard Gambetta sera dénommé boulevard Maréchal Pétain ; le boulevard Paul Bert sera dénommé Frédéric Mistral ; la rue de la Liberté reprendra son ancienne dénomination rue Neuve... ».

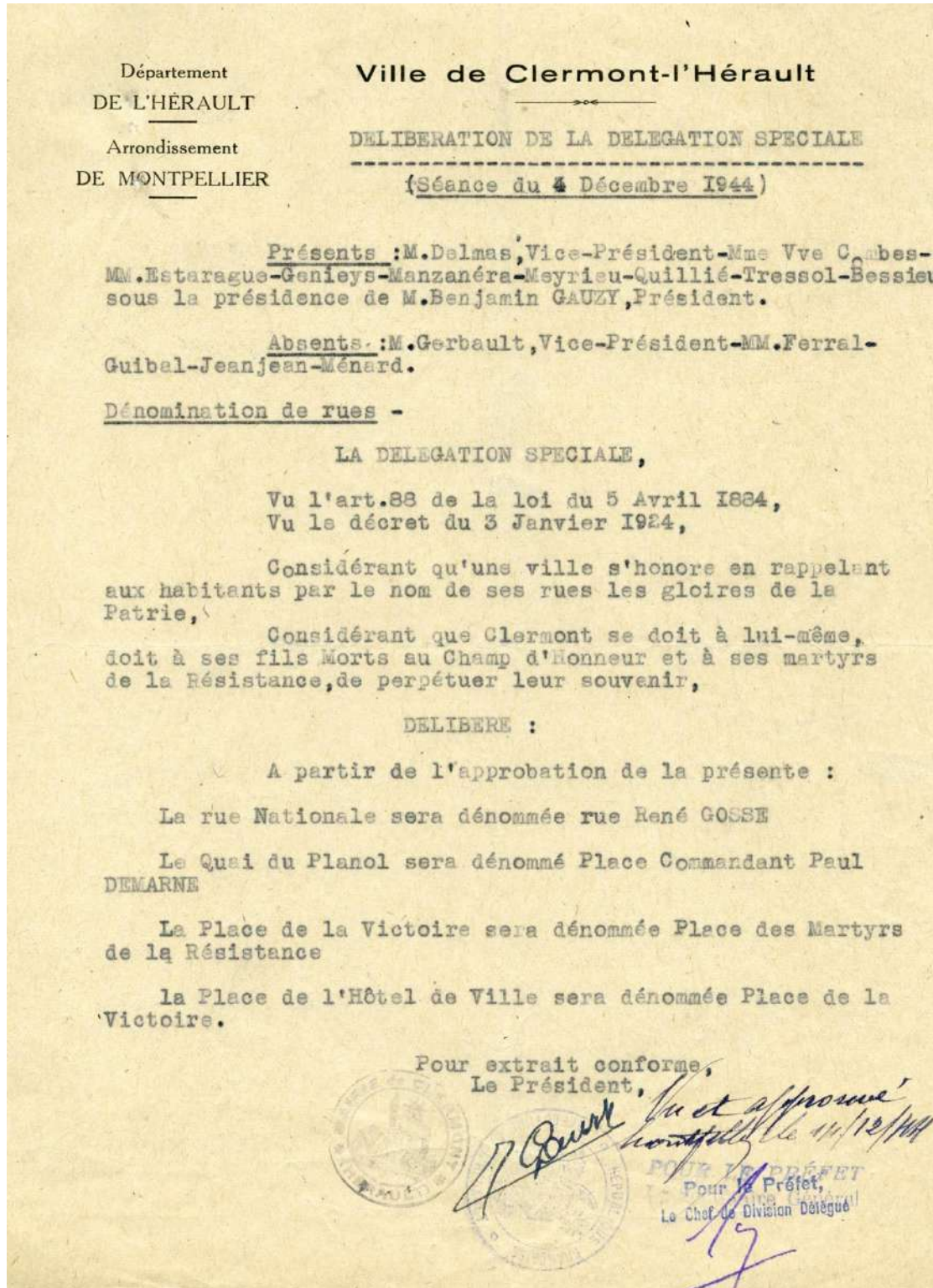
Après la Libération, de nouvelles délégations spéciales nommées par le préfet et chargées de gérer les communes avant les élections municipales d'avril 1945, prennent également ce type d'initiatives pour honorer cette fois la mémoire des héros résistants tombés au combat. Ainsi, à Clermont-l'Hérault, on s'aperçoit que quatre mois après le départ des nazis, plusieurs lieux de la ville changent à nouveau de dénomination. « La rue Nationale sera dénommée rue René Gosse », peut-on lire dans l'extrait de la délibération du 4 décembre 1944. René Gosse (1883 -1943) est né à Clermont-l'Hérault et y a passé sa jeunesse. Après des études brillantes et une thèse en mathématiques, il devient professeur d'université à Grenoble puis doyen de la faculté de sciences. Très engagé dans plusieurs réseaux clandestins, il est assassiné le 22 décembre 1943 par la Milice. Au cours de la séance du 4 décembre, la délégation spéciale prend une autre délibération où le collège de garçons de Clermont-l'Hérault est dénommé collège René Gosse.

Dans le même document, « le quai du Planol est dénommé place du commandant Demarne ». Paul Demarne (1904-1944) est né à Saint-Georges-d'Orques. Ce viculteur, vivant à Canet, s'engage dans la Résistance en 1943. C'est durant cette année qu'il rejoint le maquis Bir Hakeim. Après la disparition de Jean Capel le 28 mai 1944, lors des violents combats de La Parade (Lozère) qui font trente-quatre morts parmi les résistants, il prend la tête de ce maquis itinérant. Quelques jours avant la Libération, Paul Demarne meurt à son tour au cours d'un affrontement avec les Allemands sur la route de Bélarga à Gignac.

Dans le processus de refondation engagé dès août 1944, les nouvelles institutions souhaitent marquer le paysage urbain en rendant hommage aux victimes de la barbarie nazie et en réhabilitant un héritage républicain bafoué pendant cinq années.



Document 48 - Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de Clermont-l'Hérault, séance du 4 décembre 1944. Archives municipales de Clermont-l'Hérault, 1 O 7.



## À la recherche d'une stabilité politique

Fiche 25

---

Document 49 - Première page de l'hebdomadaire *Béziers républicain*, 21 octobre 1945. Archives départementales de l'Hérault, 177 J 17.

Document 50 - Photographie officielle du gouvernement dirigé par Charles de Gaulle, novembre 1945. Archives départementales de l'Hérault, 2 Fi 1469.

---

Après cinq années de guerre, la France doit tout reconstruire ou presque. Sur le plan institutionnel, il faut commencer par les fondations en rédigeant une Constitution. Les neuf dixièmes au moins des forces politiques veulent une République différente de la Troisième République qui a existé entre 1870 et 1940. C'est aussi le vœu de 96 % des Français qui ont pris part au référendum du 21 octobre 1945. Le « oui » est majoritaire aux deux questions : abandon de la Constitution de 1875 et maintien du gouvernement de Gaulle. Depuis la Libération, des gouvernements provisoires se sont succédé. Tous entendent rétablir la démocratie parlementaire. Le 21 octobre 1945, le même jour que le référendum, les Français sont appelés à élire l'Assemblée constituante. Les députés élus ce jour-là sont chargés de rédiger dans les sept mois un projet de Constitution destiné à être approuvé par les Français lors d'un référendum. Le vote est largement favorable à la gauche. Les représentants du Parti communiste français (PCF) obtiennent 26,2 % des voix. Ils ont joué un rôle essentiel dans la Résistance intérieure. Les socialistes (la Section française de l'Internationale ouvrière-SFIO) recueillent 23,4 % des suffrages. Le Mouvement républicain populaire (MRP), un parti démocrate-chrétien, obtient 23,9 %. Leurs candidats ont eux-aussi joué un rôle clé dans la clandestinité. La droite traditionnelle, assimilée au régime de Vichy, connaît un recul important par rapport aux élections d'avant-guerre.

Le 13 novembre 1945, les députés qui siègent à l'Assemblée constituante élisent à l'unanimité le général de Gaulle comme chef du gouvernement. Deux jours plus tard, un conflit ouvert éclate entre l'homme du 18 juin et les communistes qui réclament des postes-clés dans le gouvernement. De Gaulle remet son mandat à la disposition de l'Assemblée constituante. Le 19 novembre, l'Assemblée lui apporte son soutien. Il forme alors un gouvernement avec cinq ministres communistes, cinq ministres socialistes, cinq ministres MRP, un radical et un indépendant. Le PCF obtient le ministère de l'Armement. Deux membres de ce gouvernement ont un lien étroit avec le département de l'Hérault. Pierre-Henri Teitgen (MRP), professeur à la faculté de droit de Montpellier, qui entre en Résistance dès 1940, est nommé au ministère de la Justice. Il rejoint Jules Moch, un proche de Léon Blum. Élu député en 1937 dans la circonscription de Sète lors d'une élection partielle, cet ancien élève de l'École polytechnique devient le ministre des Travaux publics et des Transports. Les tensions politiques s'enveniment au fil des semaines. Le 20 janvier 1946, Charles de Gaulle annonce à ses ministres qu'il démissionne car « le régime exclusif des partis est reparu ». Neuf mois plus tard, un projet de Constitution est adopté par la voie référendaire. C'est la naissance de la Quatrième République. La volonté des constituants est de donner plus de pouvoirs à l'Assemblée nationale et de fonder la cohésion du système sur un régime de partis politiques peu nombreux et disciplinés. Très rapidement, la Constitution est paralysée par la multiplicité des partis, qui, divisés entre eux, nouent et dénouent des alliances, provoquent des crises ministérielles incessantes. L'instabilité politique perdure jusqu'en 1958, date de la naissance de la Cinquième République, sous la présidence de Charles de Gaulle.

Document 49 - Première page de l'hebdomadaire *Béziers républicain*, 21 octobre 1945. Archives départementales de l'Hérault, 177 J 17.

Document 50 - Photographie officielle du gouvernement dirigé par Charles de Gaulle, novembre 1945. Archives départementales de l'Hérault, 2 Fi 1469.

**BEZIERS**  
*républicain*

**AUX DEUX QUESTIONS DU REFERENDUM**  
**NOTRE PROGRAMME** vous répondez **OUI et OUI**

**PROJET CONSTITUTIONNEL.** — Nous prévoyons une Assemblée législative et politique et une seule Assemblée économique. Nous proposons aussi d'élire une Assemblée nationale qui aura la charge des lois constitutionnelles et des lois de dissolution des Chambres législatives. Nous estimons la qualité principale de la République à être la participation de la classe publique et du peuple de la France à l'élection. Nous y ajoutons deux autres :

1° Le parlementaire pur et simple, à savoir le délai de 48 h. pour une session de la Chambre de vote basée sur la majorité absolue des deux plus importants groupes du Parlement. Un tel système en effet, tend à favoriser les marchandages entre les partis, met l'État dans l'obligation de prendre ses responsabilités devant ses électeurs et, en cas de conflit, favorise l'union de la gauche, la dissolution des Chambres et le renouvellement.

**PROGRAMME.** — Rétablir la République, la démocratie, la liberté de la presse, le suffrage universel, la séparation des pouvoirs, la laïcité, la justice, la paix, la prospérité, la prospérité économique, la prospérité sociale, la prospérité intellectuelle, la prospérité morale, la prospérité spirituelle.

**COMMENT SERONT ELUS NOS REPRESENTANTS**

**LES LISTES DE PARTI DE LA JEUNE RÉPUBLIQUE**  
et du **Mouvement de Libération Nationale** (M. L. N.)

**PAUL BOULET**  
Joseph LANET  
Simone DEBRANÇEL  
Jean SAZEROU  
Marius DUPRE  
Gabriel GALTER

**LES REGISTRES VOTERONT**  
Le 21 novembre 1945, à 8 heures du matin, dans les bureaux de vote, les électeurs voteront sur deux questions :

**Le saviez-vous ?**

Le 21 novembre 1945, à 8 heures du matin, dans les bureaux de vote, les électeurs voteront sur deux questions :

**Quelques Conseils aux Electeurs**



Le nouveau gouvernement.

# POUR PARTICIPER

Rendez-vous sur [pierresvives.herault.fr](http://pierresvives.herault.fr)

Rubrique : Les Archives > Découvrir et apprendre > Offre éducative > Ressources pédagogiques

## CONTACTS ET RENSEIGNEMENTS

### RECTORAT DE L'ACADÉMIE DE MONTPELLIER

31 rue de l'Université  
CS 39004  
34064 Montpellier cedex 2  
04 67 91 47 00

**Contact : Samia Djedoui**

DV3E - Division Vie éducative des écoles  
et des établissements

Animation éducative  
[samia.djedoui@ac-montpellier.fr](mailto:samia.djedoui@ac-montpellier.fr)

### CENTRE RÉGIONAL D'HISTOIRE DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION

1, place de la Liberté  
34170 Castelnau-le-Lez  
04 67 14 27 45 | [crhrd@cegetel.net](mailto:crhrd@cegetel.net)  
Arrêt tram ligne 2 : Charles de Gaulle

### ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE L'HÉRAULT

**Domaine départemental Pierresvives**

907, rue du Professeur-Blayac  
34080 Montpellier  
04 67 67 37 00  
Ouvert du mardi au vendredi : 10h-18h  
Accueil des groupes d'élèves sur rendez-vous.

**Contact : Philippe Secondy**

04 67 67 37 68 | [psecondy@herault.fr](mailto:psecondy@herault.fr)

**Accès :**

Tramway ligne 3 Direction Juvignac : arrêt Hôtel du département  
Bus n°19 Direction Pierre de Coubertin : arrêt Lycée Léonard de Vinci  
Ou Tramway ligne 1 Direction Mosson : arrêt Halles de la Paillade

## Suivez-nous sur :



[archives.herault](http://archives.herault.fr)



[pierresvives.herault](http://pierresvives.herault.fr)



**Domaine départemental  
Pierresvives**

907, avenue du Professeur Blayac  
34080 Montpellier

**herault.fr**



Appli Mon Hérault